

**MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE,
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
(M.E.S.S.R.S.)**

=====
UNIVERSTIE DE OUAGADOUGOU

=====
DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

=====

**TELEVISION ET SOCIALISATION DE
L'ENFANT DANS LA VILLE DE OUAGADOUGOU :
RELAIS OU PERTURBATION DES MECANISMES CLASSIQUES
DE TRANSMISSION DES ACQUIS CULTURELS**

Mémoire de Maîtrise

**Présenté par
Absétou SANFO épouse LAMIZANA**

Sous la direction de Monsieur André NYAMBA, Maître-assistant

Ouagadougou, avril 1995

DEDICACE

A toi Maman,

A toi Papa,

A vous qui avez toujours su m'inspirer le respect en toutes valeurs sociales et spirituelles,

A vous mes enfants,

A toi mon époux,

Pour toute l'affection que vous me portez,

A mes sœurs et frères, pour votre soutien sans faille,

A tous ceux que j'aime,

Je dédie ce travail.

REMERCIEMENTS

Qu'il nous soit permis au terme de la rédaction de ce mémoire, de remercier tous ceux qui y ont contribué d'une manière ou d'une autre.

Ces remerciements vont particulièrement à Monsieur André NYAMBA, Docteur d'Etat, Maître-Assistant à la FLASHS, chef du Département de Sociologie, qui a bien voulu accepter la direction de notre mémoire.

Nous tenons à réitérer notre profonde reconnaissance à celui dont la perspicacité et l'entière disponibilité nous ont été d'un précieux recours.

Nos remerciements vont également à :

Mesdames BONKOUNGOU Maire Louise et BOUDA Augustine, respectivement Responsable de la bibliothèque du Centre de Formation Professionnelle de l'Information et documentaliste du Centre Inter-africain d'Etudes en Radio Rurale de Ouagadougou ; pour leur disponibilité.

Messieurs TRAORE Salif, professeur d'Histoire-Géographie, Concepteur de manuels scolaires à la Direction de l'édition scolaire de l'Institut Pédagogique du Burkina ; et Jean Emmanuel OUALY, professeur de Communication et Attaché de presse au Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation de Masse ; pour les suggestions et conseils qu'ils n'ont pas manqué de nous prodiguer tout au cours de ce travail.

Monsieur le chef des programmes de la Télévision Nationale du Burkina et ses collaborateurs ; pour l'accueil qu'ils ont su nous réserver tout au cours de nos investigations au sein de leur établissement.

Toutes celles ou tous ceux qui nous ont aidée d'une manière ou d'une autre dans la matérialisation de ce document.

TABLE DES MATIERES

<u>AVANT-PROPOS</u>	7
<u>INTRODUCTION</u>	8
<u>A. Eléments de problématique</u>	9
<u>A.1. Présentation d'ensemble du sujet</u>	9
<u>A.2. Spécification de l'objet d'étude</u>	10
<u>A.3. De la revue de la littérature</u>	12
<u>B. De la justification de l'objet d'étude</u>	13
<u>C. Questions de méthodologie</u>	13
<u>C.1. Approche méthodologique</u>	13
<u>C.2. Les techniques d'observation</u>	14
<u>PREMIERE PARTIE :</u>	17
<u>MODE EDUCATIONNEL CLASSIQUE ET COMMUNICATION DE MASSE</u>	17
<u>CHAPITRE I : PLACE DES INSTITUTIONS EDUCATIVES DANS LE PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT</u>	18
<u>1. DE LA FAMILLE A L'ECOLE</u>	19
<u>1. 1. La famille</u>	19
<u>1. 2. L'école</u>	21
<u>2. L'EDUCATION : QUELLE FINALITE ?</u>	22
<u>2. 1. Aspect conceptuel</u>	22
<u>2. 2. Fonctions de l'éducation</u>	23
<u>2. 3. Le développement de « l'être social » ou socialisation de l'enfant</u>	23
<u>CHAPITRE II : LA TELEVISION OU L'AVENEMENT D'UNE ERE CULTURELLE NOUVELLE</u>	25
<u>2. 1. L'AUDIO-VISUEL, MYTHE OU REALITE</u>	25

<u>2. 2. CAS DE LA TELEVISION NATIONALE DU BURKINA (R.N.B) : NATURE ET FONCTIONNEMENT</u>	26
<u>2. 2. 1. Naissance et développement du média</u>	26
<u>2. 2. 2. L'institution</u>	27
<u>2. 2. 3. Le fonctionnement de la T.N.B.</u>	27
 <u>CONCLUSION PARTIELLE</u>	 35
 <u>DEUXIEME PARTIE :</u>	 37
 <u>TELEVISION ET PROCESSUS DE SOCIALISATION</u>	 37
 <u>CHAPITRE III : TELEVISION BURKINABE RELAIS OU PERTURBATION DU MODE EDUCATIONNEL CLASSIQUE</u>	 39
 <u>3. 1. PLACE DE LA TELEVISION DANS LA VIE DE L'ENFANT AU NIVEAU DE LA VILLE DE OUAGADOUGOU</u>	 39
<u>3. 1. 1. Utilisation de la télévision par l'enfant</u>	40
<u>3. 1. 2. La télévision : loisir ou support éducatif ?</u>	43
 <u>3. 2. LOGIQUE TELEVISUELLE ET EDUCATION</u>	 49
<u>3. 2. 1. Rapport entre la télévision et la pratique enseignante</u>	49
 <u>CHAPITRE IV : ROLE DE LA TELEVISION DANS L'EVOLUTION DU PROCESSUS EDUCATIONNEL</u>	 55
 <u>4. 1. L'EDUCATION D'HIER A AUJOURD'HUI</u>	 56
 <u>4. 2. INFLUENCE DE LA TELEVISION SUR LES ENFANTS</u>	 57
<u>4. 2. 1. L'adolescence comme facteur explicatif du comportement télévisuel de l'individu</u>	58
<u>4. 2. 2. Origines sociales et influence télévisuelle</u>	61
 <u>4. 3. EVOLUTION DES RAPPORTS ENFANTS-EDUCATEURS</u>	 66
 <u>CONCLUSION GENERALE</u>	 69
 <u>BIBLIOGRAPHIE</u>	 72
 <u>1. OUVRAGES GENERAUX</u>	 72
 <u>2. TRAVAUX DE RECHERCHES</u>	 75

[3. AUTRES PUBLICATIONS](#)..... 75

[ANNEXES](#)..... 76

AVANT-PROPOS

L'étude suivante envisage d'appréhender le rôle joué par la télévision dans la transformation du processus éducationnel. Analyser son mode d'action, évaluer l'ampleur de l'activité socialisatrice exercée par ces mass-média sur les enfants et partant son influence sur le déroulement de l'acte d'éduquer, tels sont les objectifs entrepris par la recherche.

Centrée au niveau de la ville de Ouagadougou, l'enquête s'est principalement déroulée au sein d'un établissement scolaire de la place. Le choix était ici motivé par un certain nombre de raisons. La ville retenue est en effet le lieu où l'utilisation de la télévision reste la plus répandue : 50 000 postes récepteurs pour la seule localité contre 60 000 pour l'ensemble du territoire.

En outre les raisons d'ordre matérielles et financières nous obligeaient à réduire au maximum notre champ d'étude. Néanmoins nous osons croire que pour avoir été limitée, l'enquête n'aura pas pour autant été moins pertinente.

Nous présentons ainsi les résultats et observations de l'analyse qui n'a pas la prétention d'être exhaustive mais qui, nous espérons, aura permis de découvrir la place qu'occupe la télévision dans le système éducatif global. Et si certains éléments de l'étude sont peu élaborés, d'autres par contre ont retenu notre attention. Il s'agit particulièrement de ceux ayant trait à la contribution de la télévision à l'activité de socialisation des enfants, de même qu'à sa fonction de transmission de valeurs culturelles et de connaissances.

INTRODUCTION

« La première démarche du sociologue, affirmait Durkheim, doit être de définir les choses dont il traite afin que l'on sache et qu'il sache bien ce qui est en question¹ ».

C'est pourquoi nous commencerons par vous présenter notre sujet d'étude. Suivra ensuite une description de la démarche adoptée en vue de la collecte des données utiles. Enfin, des précisions sur la structure interne de notre travail nous permettra d'entrer dans le vif du sujet.

A. Eléments de problématique

A.1. Présentation d'ensemble du sujet

Le développement des grands moyens de diffusion favorise l'émergence de la communication de masse, et influence de ce fait tous les domaines de la vie humaine et sociale. Le temps et l'espace ne font plus désormais obstacle à la diffusion de messages et d'idées. Ces moyens de communication s'avèrent être de sérieux concurrents d'institutions comme la famille, l'école et la religion sur le plan de l'éducation. Les médias en effet prétendent à la fonction de socialisation de l'individu, au même titre que ces institutions. Or, les médias utilisent généralement des modes de transmission des connaissances qui reproduisent des modèles culturels, et dans une moindre mesure, des modèles didactiques essentiellement fondé sur l'héritage culturel.

On peut alors se demander si les mass-média ne contribuent pas à un recul du modèle éducatif traditionnel, notamment dans un contexte émergentes² : ces sociétés prise entre des valeurs culturelles diverses, parfois opposées.

La communication mass-médiatique ne constituant qu'un aspect de la communication sociale, elle ne peut porter l'entière responsabilité des bouleversements que connaît la société globale. Ce qui n'exclut pas que l'on puisse s'interroger sur les

¹ Emile Durkheim *Les règles de la méthode sociologique*, PUF, 1968, p. 34.

² Concept de la sociologie des sociétés du tiers monde.

effets produits par ces nouvelles formes de communication dans le domaine de la reproduction sociale.

Par rapport à une telle étude, il se dégage une double tendance. D'un côté, on a les tenants de la thèse de la toute puissance des médias ; et de l'autre, ceux qui soutiennent que leur influence n'est fonction que de l'état de réceptivité de l'individu. Pour notre part, nous admettons que l'influence de tout médium dépend en partie de ce qu'on recherche à travers son utilisation. En outre, il est évident que selon le médium utilisé les effets engendrés seront différents. Dans ce sens notre choix a porté sur la télévision.

A.2. Spécification de l'objet d'étude

Dans le cadre précis de notre étude, nous nous pencherons sur le cas de la télévision, instrument qui allie à la fois le son et l'image. Il s'agira ici, de rechercher les effets d'un tel médium sur l'évolution des acteurs sociaux présents et à venir que sont les enfants.

De ce point de vue, quel peut être le rôle de la télévision dans la transformation du processus de transmission des connaissances et des valeurs, à l'intérieur de la ville de Ouagadougou ?

Par rapport au problème ainsi posé, nous nous attacherons à répondre aux questions que suscitent les hypothèses de travail ci-dessous élaborées.

1. Quelle est la contribution des émissions télévisuelles à l'acte de socialisation des enfants ?

2. Comment la télévision peut-elle effectivement assurer la transmission des valeurs culturelles et des connaissances aux enfants ?

Certes, l'importance des mass-médias dans l'organisation de la communication du monde moderne n'est plus à démontrer. Le thème de l'influence des médias sur l'activité humaine et sociale a ainsi été développé sous divers angles, par plusieurs auteurs. Au nombre de ceux dont les travaux nous ont servi de référence pour mieux orienter notre propos, trois d'entre eux méritent d'être cités.

A.3. De la revue de la littérature

A travers l'analyse ultérieure qu'il fait de l'évolution sociale, un auteur comme David RIESMAN³ accorde au facteur technologique (à l'image du facteur démographique) un rôle déterminant dans le changement social. Le développement des techniques de communication de masse serait à l'origine de la transformation du modèle culturel de l'humanité.

Une telle visée évolutionniste ne tient pas compte d'un fait : la technique n'est pas un système indépendant de la réalité sociale. Elle ne constitue nullement une base purement matérielle de l'organisation sociale mais bien un élément de la culture dont les différentes composantes agissent à tout moment les unes sur les autres.

Une autre valeur Marshall MC LUHAN, soutient également la thèse du déterminisme technologique en matière de communication sur les rapports sociaux. Parlant de la télévision il affirme qu'il s'agit d'un « géant timide » qui, « lorsqu'il se heurte à une culture « alphabétique »,... épaissit nécessairement le mélange sensoriel en transformant des prolongements fragmentaires et spécialisés en un inextricable filet d'expériences ce qui constitue un désastre pour une telle culture »⁴.

Une telle analyse porte à penser que la télévision contribue au péril de la culture de l'écrit. On constate pourtant que l'une des conséquences du progrès technique est, sans contexte, l'expansion sans précédent que connaît le secteur de l'enseignement. Ce qui a d'ailleurs conduit à la valorisation de l'instruction à travers le monde.

Il faut aussi citer Francis BALLE⁵, qui aborde le problème dans une perspective fonctionnaliste plutôt novatrice. Selon lui l'influence des médias dépend de ce que les individus en pensent et de ce qu'ils en attendent.

Tout en souscrivant à une telle thèse, on peut faire remarquer que la sensibilité de l'individu, dépend elle-même d'un certain nombre de facteurs. Il s'agit aussi

³ La foule solitaire : Anatomie de la société moderne, Paris, Edition Arthaud, 1964.

⁴ Marshall Mac Luhan, Pour comprendre les médias, Edition Mame / Seuil, 1977, p. 378.

⁵ Francis Balle, Médias et Société, Paris 6^e éd. Montchrestien, 1992.

bien des aptitudes personnelles de l'individu, de son environnement social immédiat, que de la culture de son milieu d'appartenance.

Dans le cas qui nous intéresse, cette dernière approche paraît la plus appropriée pour une meilleure appréhension des faits. Le rôle d'agent socialisateur de la télévision ne peut, à notre sens, être envisagé sans une analyse des fonctions qu'elle exerce au sein de la société. En outre, une analyse des différents critères qui président à son utilisation reste nécessaire en vue de déterminer son mode d'action. A cet effet l'âge et l'origine sociale sont les variables à partir desquelles sera apprécié le comportement télévisuel de l'enfant. L'origine sociale est définie en fonction de la catégorie socioprofessionnelle des parents et de leur niveau d'instruction. La seconde variable quant à elle comporte une seule dimension. C'est l'adolescence en tant qu'étape du développement préparant l'insertion de l'individu dans la vie adulte qui est prise en compte.

En adoptant une telle démarche nous espérons atteindre notre objectif tel qu'il est décrit dans le paragraphe suivant.

B. De la justification de l'objet d'étude

Notre étude vise à rechercher une meilleure utilisation de la télévision, sans remettre en cause les principes classiques d'organisation de la société, notamment en matière d'offre éducative. Ceci tout en canalisant les effets néfastes de ce médium. D'où la nécessité de tester nos hypothèses à partir d'une méthodologie appropriée.

C. Questions de méthodologie

C.1. Approche méthodologique

Les analyses ont été menées dans une optique inter-disciplinaire à la fois historique, psychosociologique et sociologique.

S'agissant de l'observation proprement dite, les principales techniques mises en œuvre sont l'analyse documentaire et l'enquête par questionnaire. Quelques entretiens ont également été réalisés.

C.2. Les techniques d'observation

C.2.1. L'analyse documentaire

Elle consistait en une analyse quantitative de contenu. Un document type écrit et publié par le service des programmes de la Télévision Nationale du Burkina provenant d'archives privées a servi de base.

C.2.2. L'enquête par questionnaire

Elle a concerné un échantillon global de 99 personnes constitué sur la base de la technique aléatoire et de l'échantillon sur place. Réparti en 2 groupes de 44 éducateurs (parents et enseignants) et 4 élèves, chaque partie de l'échantillon devait répondre à des questions de fait de même qu'à des questions d'opinion pour la plupart de forme semi-ouverte. Notons que les enseignants au nombre de 11 figurent parmi les enquêtés, à titre de contrôle. Il s'agit de vérifier l'éventualité de l'influence de la variable socioprofessionnelle sur le comportement télévisuel des enfants.

L'enquête s'est ainsi déroulée en plusieurs phases du fait de l'éparpillement des différents éléments enquêtés (diversité des zones d'habitations).

C.2.3. L'entretien

Quelques points de la recherche ont fait l'objet d'approfondissement sur la base d'interviews réalisées avec des personnes ressources. A travers un guide d'entretien nous avons abordé la question des tendances actuelles de l'éducation, celle de la place de la télévision dans le processus éducationnel et enfin celle de l'organisation et du fonctionnement de l'institution télévisuelle du Burkina.

Au terme de ces différentes opérations, les informations recueillies principalement au niveau de l'enquête, ont été soumises à un traitement informatique sous le logiciel SPSS (Statistical Package for Social Sciences) avant d'être analysées. Cependant pour parvenir à un tel résultat nous avons dû surmonter quelques difficultés.

C.2.4. Difficultés rencontrées et limites du travail

Les principales difficultés que nous avons connues concernent essentiellement l'étape de l'investigation documentaire. C'est l'occasion de signaler ici une absence quasi-totale de documents écrits sur l'activité télévisuelle du Burkina Faso. D'où notre recours à la presse télévisuelle à travers son périodique d'information sur les programmes diffusés. Mis à part ces limites objectives au bon déroulement de l'opération d'observation, nous avons aussi déploré au cours de l'enquête quelques cas de refus de la part de certains éléments de l'échantillon. Fort heureusement une liste de remplacement était prévue.

Cependant malgré notre ambition de mener au mieux cette recherche et au-delà de toutes les précautions prises, des biais ont pu s'introduire dans ce travail. Néanmoins nous savons, en tant qu'éduquée toujours en situation d'apprentissage pouvoir compter sur la compréhension et l'indulgence du lecteur.

Ainsi, suite à toutes ces opérations, au regard de nos préoccupations et de notre méthodologie, le plan de travail adopté est le suivant :

- une première partie composée de deux chapitres sera consacrée à l'étude de la dynamique des structures habituelles de socialisation de l'enfant et à l'analyse de l'institution télévisuelle en général et de la Télévision Nationale du Burkina en particulier ;
- dans une deuxième partie nous envisagerons le rôle de la télévision en tant qu'agent de socialisation et la conséquence qui en découle pour les autres institutions. Cette partie comporte également deux chapitres et

rend compte des résultats de l'enquête menée auprès des acteurs sociaux de l'éducation.

En guise de conclusion générale nous tenterons quelques propositions pour une utilisation judicieuse de la télévision par les différents acteurs sociaux de l'éducation.

PREMIERE PARTIE :
MODE EDUCATIONNEL CLASSIQUE ET COMMUNICATION DE MASSE

CHAPITRE I : PLACE DES INSTITUTIONS EDUCATIVES DANS LE PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Comment évolue la notion d'enfance ?

Si l'enfance constitue de nos jours une catégorie sociale à part entière, il n'en a pas toujours été ainsi. Considéré autrefois comme un « petit homme », l'enfant selon ses capacités participait aux diverses activités du groupe. Il était même jugé pleinement responsable de ses actes et faits devant la loi. Il ne bénéficiait nullement d'un statut particulier. Ainsi que le relève Philippe Ariès cité par Everett Reimer, « avant le XVII^e siècle, les enfants s'habillaient comme des adultes, travaillaient comme des adultes... , la sous culture de l'enfance n'existait pas »⁶.

Ce cas de figure se rapporte particulièrement à la situation de l'enfant dans l'Europe Médiévale. Mais, ne pourrait-on pas non plus l'étendre à celle des enfants des autres continents ?

Pour utiliser les propos de l'auteur précité, disons que l'enfant n'était pas mieux traité en Afrique noire, ou dans le monde Arabe, qu'en Europe. On peut même ajouter qu'une telle situation persiste toujours, notamment au sein des populations les plus pauvres du monde.

L'activité éducatrice consistait essentiellement en une initiation aux pratiques, idées et comportements du groupe. Elle procédait par imitation directe, à travers la participation aux différentes manifestations et cérémonies de la vie quotidienne. L'adaptation et la conformité de l'individu aux habitudes de pensées et de comportements de son milieu étaient ainsi assurées. Aucune institution spécialisée n'était chargée de la formation de l'enfant. Son éducation pour ainsi dire, relevait de la communauté tout entière. L'enfant était formé partout, et à tout moment, aussi bien sur le plan physique que moral. Cependant, des changements vont intervenir au fur et à mesure que la structure familiale évolue.

⁶ Everett Reimer : Mort de l'école. Solution de rechange, Edition Fleurus, Paris, 1972, page 52.

Avec le recul de l'organisation sociale de type communautaire, l'enfant se trouve placé sous la responsabilité directe de ses parents. De plus, la baisse de la mortalité infantile et la possibilité du contrôle des naissances favorisent l'émergence d'un sentiment nouveau vis-à-vis de cet être. L'enfant devient objet de sollicitude et d'attention particulière de la part de ses parents.

D'activité diffuse exercée en général par les adultes et particulièrement les aînés sur les plus jeunes, l'éducation devient un acte conscient de formation de l'individu. Ce qui ne signifie pas pour autant qu'elle soit encore une institution spécifique. Il faut attendre véritablement organisé avec une fonction hautement spécialisée. La famille d'abord en tant que milieu socio-affectif et l'école ensuite vont prendre en charge l'éducation de l'enfant.

1. DE LA FAMILLE A L'ECOLE

1. 1. La famille

Elle se définit généralement en fonction du lien de parenté des individus. Ce lien s'établit soit par filiation directe ou par filiation collatérale. Dans le premier cas, la famille se compose uniquement du couple et de leurs enfants. Dans le second cas, elle regroupe aussi les grands-parents, les oncles, les tantes, les cousins, etc. Mais on peut également dire d'un ensemble d'individus vivant sous le même toit qu'il forme une famille. Ainsi, même les domestiques en font souvent partie et participent également d'une certaine façon à l'éducation des enfants ; parfois de façon plus marquante !

Du point de vue de la sociologie de la famille, il existe plusieurs typologies en matière d'organisation de la structure du groupe domestique. Elles se réfèrent à des contextes socio-économiques spécifiques. On retient généralement trois périodes historiques auxquelles correspondent trois types dominants de familles. Il s'agit respectivement de la famille patriarcale (d'avant l'ère industrielle), de la famille conjugale (avec le développement de l'urbanisation et du salariat), et de la famille à deux « apporteurs » (du fait du développement du travail féminin). Mais dans cette situation

nouvelle de monoparentale qui se développe de plus en plus, la télévision en tant que facteur d'acculturation compte sans doute parmi les éléments qui favorisent l'émergence et le développement de nouvelles conceptions en matière d'union conjugale dans la société en développement et notamment en Afrique. Compte tenu de l'image de la vie à l'occidentale qu'elle véhicule souvent, l'on ne saurait nier qu'elle contribue à un recul des valeurs de la tradition dans les dites sociétés.

Cependant, ce qui paraît important de souligner ici, c'est moins les transformations subies par la structure familiale que la part de plus en plus croissante qu'elle occupe dans l'ensemble du système socio-éducatif. En effet, plus sa dimension se resserre et plus cette entité apparaît comme la « cellule de base » de la société. Premier contact de l'enfant avec la société et partant avec sa culture, elle est le lieu d'insertion de l'individu dans son milieu social. C'est à travers ses différentes relations avec les membres de sa famille que l'enfant fait ses premiers apprentissages de la vie sociale. Pour Rose VINCENT, « l'univers de l'enfant se limite dès l'origine à sa famille. D'abord sa mère et son père... puis,... les frères, les sœurs, les grands-parents, et dans ce cercle plus large, les oncles, les tantes, les cousins constituent la constellation dans laquelle se meut l'enfant. Elle est pour lui, en reproduction réduite, l'image de la société dans laquelle il aura plus tard à s'insérer. Sa personnalité en recevra une empreinte durable, sa vie en sera, pour une part, orientée »⁷.

L'institution familiale assure par ce biais la transmission des coutumes et autres valeurs sociales d'une génération à l'autre. En tant que telle, elle est garante de la continuité. D'où sa caractéristique de « milieu socio-éducatif par excellence ». La famille est sans nul doute le modèle à travers lequel l'enfant adopte sa conception du monde. Ajoutons que son influence est d'autant plus prégnante qu'elle s'exerce tous les jours, et ce généralement de façon inconsciente.

Pourtant, la famille n'est pas la seule à agir dans ce sens. Elle a même eu tendance à partager sa fonction éducative avec d'autres institutions. Dans le cas précis de la famille au Burkina Faso, il semble que depuis l'avènement du système colonial, en

⁷ Rose Vincent, Connaissance de l'enfant, Edition Gérard et C°, Col. Marabout, 1972, page 95.

même temps qu'elle changeait de profil, celle-ci aurait vu sa fonction éducative s'amenuiser.

Pour KINDA Fatoumata, « d'hier à aujourd'hui le profil des familles burkinabé est allé de la grande famille indivise, de la famille étendue ou élargie... à la famille nucléaire ou nucléarisée ». De ce fait toujours selon elle, « s'il n'y avait aucun intérêts de l'enfant (famille élargie de la société traditionnelle) force est de constater aujourd'hui qu'elle n'est plus ni le seul ni même parfois le plus important centre de décision ». Ainsi en ce qui concerne le cas particulier de l'éducation des enfants, KINDA Fatoumata souligne qu'elle « est partagée entre la famille et les institutions spécialisées telle l'école »⁸. Quand bien même elle demeure le lieu essentiel de la socialisation et de l'éducation morale de l'individu, il est certain qu'elle perd son monopole d'institution éducative au profit de l'école.

1. 2. L'école

On dit généralement de l'ensemble des partisans d'une même doctrine qu'il forme une école. Ce terme est également utilisé pour désigner les artistes d'une même tendance ou les élèves fréquentant le même enseignement. Cependant, au sens premier du terme, l'école désigne tout établissement qui dispense un enseignement à caractère collectif.

D'un point de vue sociologique, il s'agit d'un milieu socialement organisé, réunissant des individus en vue d'une fin déterminée, l'instruction. L'école serait le résultat de toute une série d'institutions. Depuis les « rites préhistoriques » jusqu'aux premières universités et écoles ordinaires, les hommes se seraient livrés à des pratiques semblables à celles en cours dans les écoles actuelles. Le procédé des écoles reste en effet basé sur la transmission du savoir de « maître à disciple », à l'instar du mouvement éducatif traditionnel « initiateur à initié ».

⁸ KINDA Fatoumata, Analyse de la situation des enfants et des femmes : La famille Burkinabé : Dynamique des structures des femmes et des enfants au Burkina Faso, UNICEF, Ouagadougou, février 1994, page 8, 24 et 20.

En tant que système, l'école répond à un certain nombre de caractéristiques. C'est d'abord la présence obligatoire en un lieu et en un temps bien déterminés, c'est également la soumission à un programme défini et gradué. Une telle pratique de l'enseignement d'un ensemble de programmes sous forme systématisée remonte en fait à l'époque gréco-romaine. Elle aurait pris naissance au sein de la cour des temples. Alors réservée aux prêtres, architectes et médecins, l'éducation intellectuelle, jusque là élémentaire, avait un caractère plutôt religieux. C'est seulement au fur et à mesure que le système se développe qu'il va s'étendre aux autres catégories de la population. Cependant, la répartition par âges et par niveaux d'instruction n'interviendra qu'aux environs du XIXe siècle. Du coup, l'enfance s'érige en catégorie sociale bien définie isolée du monde adulte.

Ainsi que le fait remarquer Everett Reimer, « l'école en spécifiant l'âge de la fréquentation scolaire, institutionnalise l'enfance »⁹. En effet, elle vise désormais un public bien précis et bien ciblé. De plus, au fil du temps, l'école deviendra non seulement laïque mais regroupera un nombre de plus en plus croissant d'enfants. Elle apparaît dès lors comme le cadre initial de formation de l'individu.

Pour Jacques Fournier et Nicole Questiaux, il s'agit de l'institution « qui précisément dans le cadre de la division sociale du travail a reçu pour mission de pourvoir à la formation des jeunes »¹⁰.

En raison de la spécificité de sa tâche, l'école réussira à s'imposer comme la principale sinon même l'unique source du savoir. Elle monopolise si bien le domaine de la connaissance qu'on en arrive à confondre les notions d'éducation et de scolarisation.

2. L'EDUCATION : QUELLE FINALITE ?

2. 1. Aspect conceptuel

Contrairement à la scolarisation qui couvre un domaine beaucoup plus étroit, l'éducation est un processus à la fois complexe et continu. Du terme latin

⁹ Everett Reimer, op. cit.

¹⁰ Jacques FOURNIER et Nicole QUESTIAUX, Traité du Social, Situations, luttes politiques, institutions, Ed. Dalloz, Paris, 1980, page 807.

« *educare* », le mot éduquer signifie conduire un être non social à devenir social. De ce point de vue l'éducation engloberait toutes les activités sociales susceptibles de transmettre aux individus les acquis de la société. Elle est ainsi considérée comme le mécanisme par lequel l'ordre social est reproduit de génération en génération. L'œuvre de Emile Durkheim, *Education et Sociologie* illustre bien une telle conception. Elle s'attache en effet à montrer que l'éducation est l'essence même de la formation de « l'état social ». L'éducation, dit cet auteur, « est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné »¹¹. Quand bien même un tel point de vue reste discutable - en effet l'éducation de nos jours c'est aussi l'action d'un adulte sur un autre, et l'acte d'enseigner n'est pas unilatéral - il n'en demeure pas moins que l'éducation reste une « exigence sociale ».

2. 2. Fonctions de l'éducation

On attribue généralement à l'éducation une triple fonction. A travers son rôle culturel, l'éducation constitue une force de conservation de la société. La collectivité assure en effet sa survivance grâce au capital de connaissance, d'idées et de valeurs transmises de génération en génération.

De même, l'éducation en améliorant la force de travail, favorise le développement de la production ; d'où son rôle économique.

Enfin, elle est censée contribuer à l'insertion de l'individu dans son milieu. C'est par l'éducation qu'on acquiert le langage, les aptitudes et les comportements suggérés par son milieu d'existence. Elle a de ce fait un rôle social.

2. 3. Le développement de « l'être social » ou socialisation de l'enfant

¹¹ DURKHEIM Emile, *Education et Sociologie*, Paris, Puf, 1966, Page 41.

L'éducation, comme nous l'avons soutenu tout au long de notre analyse, ne se limite pas à la formation technique de l'individu. Pour paraphraser Durkheim, disons qu'elle tend à former dans l'homme, l'« être social ». Sa vocation serait d'assurer à l'individu son intégration sociale.

De l'avis de Serge Albouy, la socialisation est le « mécanisme par lequel une société transmet sa culture, c'est-à-dire son système de valeurs, de normes, de rôles sociaux et de sanctions »¹². Partant d'une telle acception, on peut dire qu'il s'agit du processus à travers lequel l'individu découvre et intériorise les différents éléments de sa culture. Nous en voulons pour preuve les différents types d'apprentissages auxquels l'enfant est soumis tout au cours de son développement. Apprentissages qui consistent à lui inculquer des modes spécifiques de penser, d'agir et de sentir. Il acquiert ainsi les aptitudes requises pour sa participation à la vie du groupe.

De telles acquisitions se réalisent évidemment par la médiation des institutions sus-citées. Toutefois, la famille et l'Ecole ne sont pas les seuls agents de transmission de l'héritage culturel. Il faut compter avec l'environnement. Constitué autrefois par la famille étendue et par extension la communauté d'appartenance qui somme toute constituait un cadre assez homogène, celui-ci tend de nos jours à se diversifier. Ainsi, on peut citer le « groupe des pairs » en tant que structure de regroupement de jeunes de la même classe d'âge, généralement observé dans les quartiers en vue de l'organisation des loisirs (parties de football, parties de thé, etc.) ; la rue comme antithèse du cadre familial et scolaire, donc avec ses dangers, mais également avec ses enseignements ; tous ces lieux divers d'éducation, représentent avec l'école autant d'espaces d'échanges d'expériences pour l'enfant. Mieux, celui-ci, surtout en milieu urbain, évolue de plus en plus dans un monde où les sources d'information sont aussi multiples que diversifiées. Les mass-médias, notamment la télévision passent ainsi pour être de véritables agents de socialisation de l'individu sinon même les principaux. La fameuse révolution de l'audiovisuel annoncée par Mc Luhan, on pourrait se demander, ne serait-elle pas entrain de se réaliser ? A moins qu'une telle prophétie ne relève tout simplement d'une certaine philosophie de l'histoire...

¹² Serge ALBOUY, Eléments de sociologies et de psychologie sociale, Ed. Privat, 1976, page 147.

CHAPITRE II : LA TELEVISION OU L'AVENEMENT D'UNE ERE CULTURELLE NOUVELLE

2. 1. L'AUDIO-VISUEL, MYTHE OU REALITE

Transmission à distance d'images animées et sonorisées, la télévision est le résultat de trois séries de découvertes : la photo électricité (transformation de l'énergie lumineuse en énergie électrique) ; l'analyse ligne à ligne et point à point d'une image ; et la transmission hertzienne (transmission de signaux électriques correspondant à chaque point analysé). Conçu au début du XXe siècle, ce produit de la technologie électronique marque pour MC Luhan le début d'une ère nouvelle : l'« ère électronique » ou l'ère de la télévision. La technique audio-visuelle caractéristique de cette ère devrait à son avis mettre fin à un type de civilisation longtemps érigé sur la base d'une culture de l'imprimé. « L'apparition de l'électronique, télévision, circuits intégrés, calculatrices, transistors, etc. disait-il, va entraîner un bouleversement de notre façon de percevoir le monde et les autres »¹³

Trente ans après une telle déclaration, on constate que la révolution de l'audiovisuel n'a pas encore eu lieu. Si l'imprimé ne constitue plus le principal véhicule de la culture, l'acquisition du « savoir » continue de respecter le schéma « linéaire » du langage écrit.

L'audiovisuel de l'idéal qu'il sous-tend ne se résumeraient-ils qu'à un mythe ! La prophétie d'une fraternité à l'échelle planétaire, grâce à l'électronique, ne se trouve-t-elle pas confrontée à la diversité des applications possibles des techniques ? Comme l'histoire récente des médias nos le démontre, autant l'explosion électronique constitue une victoire sur l'espace et le temps, autant l'outil électronique peut être source d'isolement. Les nouvelles technologies viennent démultiplier les capacités des « anciens média » ou tout au plus les transfigurer. Il est certain qu'on ne saurait opposer l'univers audio-visuel à l'univers de la culture de l'écrit, sous prétexte que le premier utilise un mode de transmission électrique.

¹³ MARSHALL Mc Luhan, *op. cit.* Paris, ed. HMH, 1969, p. 404.

De même, une technique comme le télétexte (transmission d'informations écrites sur un écran télévisuel) prouve bien la difficulté d'établir une distinction entre l'écrit et l'image sur la base de la différence de langages.

Pour revenir au cas de la télévision, disons qu'elle ne constitue pas seulement « un vecteur de communication » mais « tout un environnement ». Donc qu'elle « conditionne » la pensée et « détermine » bien souvent les conduites. Dans ce sens, elle impose certainement un mode nouveau de « perception » et de « réflexion ».

De tels effets peuvent paraître moins évidents en ce qui concerne la plupart des pays du tiers-monde, où la télévision comme tous les autres média s'insère dans un cadre particulier. A savoir celui d'un mouvement général de transfert de technologie. Comme l'a fait ressortir André Jean TUDESQ dans son ouvrage intitulé, L'Afrique Noire et ses télévisions¹⁴, la télévision africaine a un caractère « élitiste ». Elle touche seulement une catégorie d'individus (cadres, employés, élèves, étudiants) et demeure un fait « marginal ».

Cependant, le paysage que nous offrent les villes de ces pays, avec leurs quartiers où nombre d'habitations portent des antennes de réception télévisuelle, est tout à fait significatif. Une telle observation empirique ne permet certainement pas de mesurer l'ampleur du phénomène télévisuel. Néanmoins, elle laisse supposer que la télévision fait partie de l'environnement médiatique de ces villes.

2. 2. CAS DE LA TELEVISION NATIONALE DU BURKINA (R.N.B) : NATURE ET FONCTIONNEMENT

2. 2. 1. Naissance et développement du média

Implantée le 5 août 1963, la télévision burkinabé est conçue sur l'initiative des dirigeants de l'époque. Doyenne d'âge des télévisions ouest africaine, elle est pourtant considérée aujourd'hui parmi les dernières du point de vue de son développement. En effet, malgré ses trente années d'existence, elle ne dispose que d'une chaîne unique à

¹⁴ André Jean TUDESQ, L'Afrique noire et ses télévisions, ed. Anthropos / INA, 1992.

caractère généraliste. La couverture nationale reste très faible, soit moins de la moitié seulement du pays. Dix provinces parmi les trente que compte le Burkina ont la télévision. Quant à la vulgarisation d'un tel moyen de communication, il n'existe aucune étude scientifique permettant de chiffrer avec exactitude le nombre de postes récepteurs disponibles. Une estimation du service des programmes de la télévision avance le chiffre approximatif d'au moins 60 000 postes pour l'ensemble du territoire dont 50 000 environ pour la ville de Ouagadougou. Si l'on considère que cette ville compte au moins 441 514 habitants¹⁵ cela donne en moyenne un poste téléviseur pour neuf personnes. Or, nous savons (d'après les résultats de l'enquête démographique de 1985, publiés en 1991) qu'au Burkina de façon générale, un ménage sur cinq compte plus de 10 personnes¹⁶. Ce qui revient à dire qu'on ne dispose même pas d'un poste récepteur par ménage.

2. 2. 2. L'institution

Sur le plan institutionnel la Télévision Nationale du Burkina (T.N.B) se définit comme un Etablissement Public à caractère Administratif. Elle relève du Ministère de la Communication et de la Culture. En tant que média d'Etat, sa vocation est de sensibiliser, informer et divertir les populations.

2. 2. 3. Le fonctionnement de la T.N.B.

Unité de production d'images et de sons, la télévision diffuse un certain nombre de programmes en direction des consommateurs. Elle est susceptible de mettre à la disposition des téléspectateurs deux types de produits.

D'une part, elle diffuse des programmes locaux (actualités nationales, reportages sportifs, certains documentaires, etc.). Ils sont entièrement réalisés par la télévision nationale ou en coproduction avec d'autres organes de télévision. Une telle production est estimée par le service des programmes à environ 35 % de l'ensemble des programmes diffusés.

¹⁵ Recensement général de la population de 1985, Institut National de la Statistique et de la Démographie, 1991, Ouagadougou.

¹⁶ Enquête démographique, analyse des résultats définitifs du recensement général de la population du Burkina Faso de 1985, Institut National de la Statistique et de la Démographie, 1991, Ouagadougou.

D'autre part, la télévision propose des émissions étrangères (des feuilletons de renommée internationale, « Dynastie », « Dona Beija », « Santa Barbara » et autres « Cercle de Feu » ; des téléfilms, longs et courts métrages, séries policières, etc.). Celles-ci sont acquises par dons ou par l'intermédiaire des sponsors. Elles peuvent également provenir du partenariat entre la télévision et d'autres institutions télévisuelles.

2. 2. 3. 1. Présentation des types d'émissions

L'UNESCO définit en matière d'émissions télévisuelles sept (07) catégories de programmes. Il s'agit de l'information, la culture, l'éducation, le divertissement, la religion, la publicité et les divers. Ces différentes catégories se retrouvent généralement sous une forme plus ou moins prononcées selon les pays. Elles peuvent même porter des dénominations différentes. Par exemple, en ce qui concerne la télévision burkinabé, on utilise le terme de sensibilisation à la place de celui d'éducation. La mission éducative de l'organe de télévision du Burkina serait d'une portée plutôt globale. Elle viserait surtout à élever le niveau culturel général des masses. De même, les émissions supposées contribuer à la sensibilisation des populations sont regroupées sous la rubrique culture.

A partir d'informations tirées du Périodique burkinabé des programmes télévisés du moins de mai 1993 nous avons pu réaliser la classification suivante :

Tableau I : Evaluation quantitative des catégories de programmes télévisuels du Burkina de la période allant du 1^{er} au 31 mai 1993.

Catégorie de programmes	Pourcentage (%)
Information	53 %
Culture	13 %
Divertissement	31 %
Religion	03 %
Total	100 %

Ce tableau donne les pourcentages mensuels des catégories de programmes en fonction du nombre d'émissions recensées pour chacune d'elle.

Pour vous donner un aperçu du contenu de ces programmes, nous avons établi le tableau qui suit.

Il indique pour chaque catégorie de programmes les types d'émissions et le nombre d'heures qui leur est alloué, ainsi que les pourcentages correspondants. Nous avons choisi à cet effet de reproduire le contenu d'une semaine de production télévisuelle toujours à partir du mensuel Burkinabé des programmes télévisés du mois de mai 1993.

Tableau II : Contenu d'une semaine de production télévisuelle pour la période allant du 03 au 09 mai 1993.

Catégories de programme	Types d'émissions	Nombres d'heures / semaines	Pourcentages %
1. Informations	Journal Magazines d'informations Reportages et documentaires d'actualités Météo	5 h 15 mn 4 h 52 mn 4 h 55 mn 35 mn 16 h 37 mn	37 %
2. Culture	Documentaires et magazines culturels (sciences, histoire, faits de sociétés, connaissances du monde) Emissions pratiques	5 h 30 mn 30 mn 6 h 00 mn	13 %
3. Divertissement	Reportages sportifs Feuilletons, séries, Téléfilms Variétés (musique, chanson, cirque) Dessins animés Emission enfantine	1 h 40 mn 4 h 05 mn 10 h 35 mn 2 h 41 mn 55 mn 58 mn 20 h 54 mn	49 %
4. Religion	Emissions évangéliques Emissions catholiques	15 mn 30 mn 45 mn	01 %
Total		44 h 16 mn	100 %

Les résultats obtenus dans ce tableau permettent d'affirmer que le divertissement et les informations occupent l'essentiel du temps d'antenne des programmes télévisés du Burkina Faso. Ces deux rubriques utilisent à elles seules plus des trois quarts du temps d'émissions hebdomadaire consacré à l'ensemble des programmes ; soit 37 heures 31 minutes par semaine contre seulement 06 heures 45 minutes pour les autres émissions.

Mais l'on sait par ailleurs que le plus souvent une émission télévisuelle ne s'en tient jamais à une seule fonction que représenterait un programme. Elle est composite et l'on peut en faire une lecture plurielle.

A l'ensemble de ces rubriques il faut associer le programme publicitaire. Celui-ci ne figurant pas au niveau de la grille nous n'avons pas pu le classer avec les autres types d'émissions. Selon les informations obtenues à ce sujet, ce programme se compose de spots publicitaires de durée n'excédant pas 60 secondes. Il compte également ce qu'on appelle les publi-reportages qui durent au plus 15 minutes. Or un spot publicitaire, au-delà de son objectif principal d'incitation à faire quelque chose ou à ne pas le faire, véhicule plusieurs messages qui peuvent influencer l'individu et surtout l'enfant.

Faisons tout de même remarquer que les contenus de ces programmes, tels que répertoriés, n'ont qu'une valeur indicative. Un examen ultérieur de quelques numéros récents du périodique burkinabé des programmes télévisés nous a permis de relever quelques variations. On note par exemple un réaménagement du temps d'émission. En effet, depuis le 1^{er} août 1993¹⁷ la télévision prévoit un temps d'émissions pour tous les après midi au cours de la semaine d'une durée de deux heures. On peut également constater l'augmentation du volume horaire alloué à la rubrique religion. Aux émissions évangéliques et catholiques est venu s'ajouter l'émission sur l'islam.

Un autre aspect qu'il faut également souligner c'est le caractère tout à fait théorique de la grille des programmes. Malgré son apparente rigidité celle-ci subit très souvent certains réajustements. Pour des raisons que nous évoquerons dans le paragraphe suivant, le programme établi n'est pas toujours dans la réalité celui qu'on peut suivre à la

¹⁷ Source : Télévision Nationale du Burkina Service des programmes.

télévision. Ce qui pose au-delà de l'éventuel problème de l'efficacité culturelle d'un tel moyen de communication dans nos sociétés, celui des limites de fonctionnement de l'organe.

Et enfin, signalons que de nos jours de nouvelles chaînes existent qui non seulement concurrencent la chaîne nationale, mais surtout peuvent véhiculer avec moins de « retenue » des images venant d'ailleurs.

2. 2. 3. 2. La télévision burkinabé remplit-elle ses fonctions ?

A l'instar de la radio et de la presse écrite, la télévision constitue l'un des principaux moyens de communication de la société contemporaine. En tant que technique de diffusion collective elle est investie d'un certain nombre de missions. Celles-ci varient plus ou moins en fonction de l'option des différents organes de télévision.

On trouve ainsi des chaînes généralistes qui sont le lot de la plupart des stations de télévisions publiques. On a également des chaînes spécialisées qui relèvent surtout de stations privées. La différence entre ces deux types de stations se situe non seulement au niveau de leur public respectif ; les secondes visant un public spécifique donc beaucoup plus réduit. Mais également et essentiellement par rapport au but recherché. Les chaînes privées visent en effet des objectifs lucratifs.

Cependant, de façon générale, trois principales fonctions sont souvent attribuées à la télévision. Il s'agit de celles d'informer, de divertir et d'éduquer. C'est à travers ces trois fonctions que nous avons tenté d'apprécier les performances de la télévision burkinabé. Nous tenons tout de même à signaler ici que la démarche entreprise comporte quelques limites. En effet, pour une évaluation satisfaisante, il aurait fallu que nous disposions de mesures d'audiences permettant d'affirmer que la télévision satisfait ou non à sa mission. Or, dans notre cas nous avons été contraint de recourir aux programmes qui somme toute n'alignent que des titres d'émissions. Les différentes fonctions ont donc été examinées sur la base du nombre d'émissions diffusées sous chaque rubrique. De même nous avons tenu compte des quantités et des volumes horaires correspondants.

** De la fonction d'information*

Si l'on s'en tient aux résultats obtenus au tableau I, on voit que 53 % des émissions télévisées ont trait à l'information. Celles-ci occupent environ 37 % du temps d'antenne alloué à l'ensemble des catégories de programmes recensées (voir tableau II). Par rapport à une telle proportion d'émissions informatives, on peut supposer que la télévision pourvoit largement à l'information du téléspectateur.

Il est vrai que ces chiffres ne permettent pas de juger de la qualité des différents éléments d'information. Ceux-ci peuvent être assez nombreux mais moins pertinents. Néanmoins, la diversité des émissions entrant ans ce cadre prouve l'effort consenti par l'institution pour satisfaire le besoin d'information du public.

** Le divertissement par la T.N.B.*

Sur le plan de la distraction, la télévision propose une gamme d'émissions supposées contribuer au délassement du téléspectateur. Celles-ci bien qu'étant moins nombreuses que les émissions d'information (31 % du total) occupent un temps d'antenne plus long (49 % du temps global). Il semble qu'un privilège soit accordé à ce type d'émissions sur les autres. Mais, un tel état des faits pourrait s'expliquer autrement. A ce titre la caractéristique de ces émissions pourrait être évoquée pour justifier un temps d'antenne plus long. Nous savons que le propre d'une émission de divertissement est de détourner l'esprit des autres préoccupations. Ainsi, plus celle-ci dure, mieux elle retient l'attention et permet à l'individu de se détendre.

En dehors de cet aspect de la question il faut également voir que la télévision de par son caractère spectaculaire constitue en elle-même un divertissement. Au-delà de la nature et du contenu de ses émissions elle dispose d'un pouvoir de séduction. N'est-ce pas par exemple merveilleux de pouvoir sur un simple geste « prendre part » à des événements qui se passent à des lieux de là où l'on se trouve, sans avoir à se déplacer.

** La télévision burkinabé et l'éducation*

L'éducation est prise ici dans son sens le plus large. En ce qui concerne le domaine scolaire, il n'existe pas d'émissions liées à des programmes d'enseignements. Cependant, à travers ses documentaires (sciences, histoire, géographie) et ses magazines culturels on peut dire que la télévision contribue à élever le niveau de connaissances des téléphiles. Quand bien même la représentativité de ces émissions reste faible (13 % du nombre total d'émissions et 13 % du volume horaire global) elles peuvent être considérées comme sources d'expériences nouvelles pour le téléspectateur. Ainsi, en tant que moyen d'acquisition de notions diverses et lieu d'échanges d'idées, la télévision constitue nécessairement un agent de socialisation. Sans compter que les différentes fonctions de la télévision ne s'excluent pas mutuellement. Une émission divertissante peut avoir un côté instructif. Tout comme un document d'actualité peut revêtir un caractère socio-éducatif.

Au total, on peut dire que chacune de ces trois fonctions se retrouve à travers une diversité d'émissions au cours des différentes prestations de la station. L'ensemble de ces émissions concourt donc à satisfaire les objectifs de l'institution. Mais est-ce pour autant que celle-ci atteigne la plénitude de sa mission ?

Les professionnels de la télévision se trouvent dans la réalité confrontés à un certain nombre de difficultés. Nous avons tantôt parlé des probabilités de non-respect de la grille des programmes. Il arrive en effet qu'une émission annoncée manque son rendez-vous. Des contraintes d'ordre aussi bien matériel, financier que politique sont évoquées à ce propos. Pour les besoins de l'Etat par exemple, un reportage sur de grandes campagnes nationales peut être diffusé à la place d'un film. De même, les appareils sont souvent en panne, les cassettes usagées, etc. Les informations que nous avons également pu recueillir au niveau du service des programmes font état de l'insuffisance des ressources aussi bien humaines que matérielles. Dans le même ordre d'idées, le manque de moyens financiers et techniques, limiterait considérablement les possibilités de production nationale en matière d'émissions. Cette production s'évaluerait à environ 35 % du total des émissions diffusées.

Ce qui fait d'une telle station une consommatrice presque exclusive de programmes étrangers. En effet, 65 % des émissions susceptibles de passer à l'écran sont

d'origine étrangère. Sans compter que pour des émissions comme celles portant sur l'actualité (locale et internationale) il est difficile de déterminer la part de production nationale.

Tous ces constats nous obligent à adhérer au point de vue de Jean CAZENEUVE¹⁸ selon lequel la mission des mass-média dans nos pays répond plutôt au besoin « d'expression culturelle ou de rayonnement des puissances hautement industrialisées ». Dans la plupart de ces pays transportés sans préparation aucune dans la mouvance générale de l'explosion technologique, l'information est plus subie que voulue. Compte tenu du poids et du coût exorbitant de la technologie, ceux-ci restent totalement dépendant de l'extérieur. Ainsi, loin de promouvoir une culture endogène, ces médias ne font que diffuser les valeurs et normes des sociétés industrialisées qui n'épousent pas nécessairement les réalités du milieu. Or aucun message même, en apparence, anodin n'est jamais neutre. Il vise toujours un certain effet. C'est dire donc, que malgré les efforts consentis la télévision burkinabé n'est pas prête d'atteindre ses objectifs.

CONCLUSION PARTIELLE

Au-delà de toutes ces considérations le phénomène télévisuel paraît suffisamment développé au Burkina pour qu'il soit permis de s'interroger sur l'effet qu'il peut exercer sur le déroulement de l'action éducative. Malgré la faiblesse de la couverture nationale par la télévision, celle-ci constitue l'un des principaux éléments du paysage audio-visuel du pays. On peut même ajouter qu'elle fait partie du cadre de vie normal des populations urbaines, même pour celles qui n'en possèdent pas. Et ce, eu égard à certaines habitudes collectives d'utilisation de ce médium.

Ainsi, la famille et l'école en tant que composantes privilégiées de la sphère socio-éducative se trouvent confrontées à un défi. L'environnement médiatique créé par les instruments de la technologie électronique ne peut être ignoré dans de telles conditions. D'une part, la télévision à travers le flot d'images et de sons qu'elle déverse quotidiennement sur les antennes laisse supposer qu'elle favorise le développement de nouvelles tendances en matière d'éducation. D'autre part, on a pu se rendre compte à

travers une lecture des programmes de la télévision nationale qu'il n'existe pratiquement pas d'émissions conçues spécifiquement à l'attention des jeunes. Mis à part les dessins animés destinés aux tout petits, les enfants en réalité ne peuvent que suivre des émissions normalement réservées aux adultes. Ce qui pose inévitablement le problème des influences subies par ces enfants à travers la fréquentation du petit écran.

¹⁸ Jean CAZENEUVE, La Société de l'ubiquité, Communication et diffusion, Ed. Denoël, Paris, 1973, page 55.

DEUXIEME PARTIE :
TELEVISION ET PROCESSUS DE SOCIALIZATION

L'Education, cette activité aussi vieille que le monde n'a jamais éprouvé autant de malaise à se faire valoir. Quelles que soient les formes dans lesquelles il a pu s'incarner (participation directe aux activités, initiation, scolarisation) le processus éducationnel a toujours su répondre à une même logique. De la communauté à la famille, de la famille à l'école, le principe demeure le même : la transmission sur un mode vertical des acquis culturels d'une génération à la suivante.

De nos jours pourtant, la problématique de l'éducation semble avoir pris une dimension nouvelle avec la diversification des moyens de communication de masse. L'omniprésence de ces instruments nouveaux de communication exige la prise en compte de leur interaction inévitable avec les agents habituels de socialisation. Les objectifs dont se réclame la chaîne de télévision burkinabé à savoir informer, distraire mais aussi sensibiliser son tout à fait évocateurs.

S'il est vrai que dans une ville comme Ouagadougou la télévision demeure malgré tout un facteur de discrimination et de distinction à la fois, les habitudes d'utilisation collective de ce médium le transforment cependant en un véritable « lien social ». Ce qui du reste renforce ses capacités de focalisation des événements, justifiant par-là l'influence qu'il peut avoir sur la vie des individus. En outre, l'engouement dont elle bénéficie notamment au sein du jeune public, fait de la télévision un agent de socialisation aussi important que la famille et l'école.

Or les médias de façon générale ne se contentent pas seulement de revendiquer la responsabilité de l'action éducative. C'est le cas de la télévision qui en particulier par la relative facilité avec laquelle elle intègre les rythmes familiaux, bouscule les mécanismes habituels de transmission culturelle de la famille comme de l'école. Il est à se demander si elle ne tend pas à les remplacer.

CHAPITRE III : TELEVISION BURKINABE RELAIS OU PERTURBATION DU MODE EDUCATIONNEL CLASSIQUE

Pourvoyeuse de distractions mais également d'informations et d'idées, la Télévision Nationale du Burkina constitue une source indéniable d'accès à divers types de connaissances. Elle représente par-là un moyen direct de découverte des réalités du monde adulte pour les jeunes téléspectateurs. A ce sujet, des notions comme « l'école parallèle », « la fenêtre ouverte sur le monde » illustrent bien un tel fait.

Par son mode d'action mais surtout à travers les valeurs qu'elle véhicule, la télévision aurait acquis une certaine efficacité au niveau de la socialisation de l'enfant. Ce qui du reste n'est pas sans poser de problèmes. Le message télévisuel procède en effet d'un mode de transmission original qui heurte bien souvent les pratiques courantes dans l'activité éducative.

Cependant, est-ce pour autant qu'on peut accuser la télévision d'avoir bouleversé le processus habituel de socialisation de l'enfant au niveau de la ville de Ouagadougou ?

La réponse à une telle question passe assurément par la mesure de l'ampleur du phénomène télévisuel dans cette ville et plus particulièrement au sein du jeune public. Dans ce sens, *quelle peut être la contribution des émissions télévisuelles à l'acte de socialisation de l'enfant ?*

3. 1. PLACE DE LA TELEVISION DANS LA VIE DE L'ENFANT AU NIVEAU DE LA VILLE DE OUAGADOUGOU

Comparativement aux stations de télévision d'autres villes qui émettent souvent de façon continue, le temps d'antenne quotidien de la télévision burkinabé se trouve relativement réduit : environ 5 à 6 heures d'émissions par jour avec quelques

pointes les week-ends et les jours fériés. Il paraît alors plus pertinent de juger de son importance en fonction de la fréquence d'écoute de l'utilisateur.

Aussi, à travers l'enquête réalisée, nous avons pu constater une utilisation effective de ce médium. Ce qui ne signifie nullement que la fidélité à la télévision soit parfaite au niveau des individus touchés. En effet, parmi les 44 jeunes enquêtés, 36,4 % seulement déclarent suivre régulièrement les émissions télévisuelles. Les 63,7 % restant fréquentent quant à eux le petit écran avec moins d'assiduité. Dans ce dernier cas, 52,3 % des individus regardent la télévision de temps en temps et 11,4 % la regardent rarement (voir annexe 2, page XII).

Cependant, malgré cette variation de la fréquence d'écoute, la télévision paraît jouir d'une réelle popularité. Elle fait effectivement partie du cadre habituel d'évolution de ces jeunes. Par rapport à cela, on peut constater que tous les éléments de l'échantillon affirmaient regarder la télévision même si 13,6 % d'entre eux ne disposaient pas d'un poste récepteur en famille.

Mais si l'on admet que la télévision soit entrée dans leurs mœurs, qu'est-ce qu'ils en font de façon pratique ? Qu'est-ce qu'elle peut bien représenter pour eux ?

3. 1. 1. Utilisation de la télévision par l'enfant

Dans la majeure partie des cas, la réception des émissions se fait au sein du milieu familial. En dehors des individus qui n'ont pas la télévision à la maison et de quelques-uns qui en disposent (mais préfèrent la regarder ailleurs), presque tous suivent les émissions en famille. On peut voir que seuls 18,2 % des enquêtés le font chez des parents ou amis (voir annexe 2 page XII). Pourtant regarder la télévision en famille, ne signifie pas automatiquement la regarder avec sa famille. Il ressort des réponses fournies par les parents des intéressés que bien des jeunes ne suivent pas les émissions avec les membres de leur famille, même si par ailleurs ils déclarent le faire. La capacité de la télévision à réunir tous les éléments de la maison autour d'elle, semble déterminée par le type de programme qu'elle propose. Celle-ci est plus ou moins élevée selon que les choix en matière d'émissions convergent ou divergent.

Par rapport à cela, plusieurs parents disent ne pas regarder la télévision avec leurs enfants parce qu'ils ne sont pas intéressés par le même genre d'émissions.

Dans tous les cas la télévision reste présente. Qu'ils la regardent régulièrement ou de façon occasionnelle, avec leur famille ou non, celle-ci intègre leurs habitudes à la faveur des types d'émissions auxquels ils s'attachent. L'enquête a ainsi mis en évidence une différence entre les jeunes quant à leurs goûts respectifs. L'établissement d'une échelle de préférence des différentes catégories de programmes (voir annexe 2, tableau page XVII) nous a permis de constater ce qui suit.

D'une part, pour les plus jeunes, c'est-à-dire le groupe des 12 à 15 ans, le choix va d'abord aux émissions de variétés puis aux films. Ensuite, on a les magazines de reportages. Et enfin les informations et les émissions enfantines dans les mêmes proportions. La catégorie « religion » ne trouve aucun adepte dans ce groupe d'âge.

Par contre, les individus compris dans la tranche des 16 à 19 ans s'intéressent en premier lieu aux magazines de reportages puis aux films. Les informations passent ici en troisième position suivie des émissions de variétés. Viennent seulement alors les émissions enfantines et en dernier la catégorie « religion ».

D'autre part, on constate que les plus jeunes s'intéressent beaucoup plus au divertissement à la télévision qu'à ses autres fonctions (informer et sensibiliser). Ceux du second groupe au contraire recherchent plutôt les émissions de sensibilisation et d'information. On peut voir qu'au niveau des enfants de la première tranche d'âge, les émissions de distraction représentent 63,4 % du total des mentions des émissions suivies ; celles-ci ne correspondant qu'à 47,6 % de ce total chez les jeunes de 16 à 19 ans. Pour ce qui est des émissions d'information et des magazines de reportages, les pourcentages sont de 50,8 % chez les plus âgés contre seulement 36,7 % chez les autres.

Les goûts semblent alors évoluer en fonction de l'âge. En outre, l'écart des pourcentages observés entre le programme qui a le plus d'audience et celui qui en a le moins est très élevé chez les plus âgés (30,1 %) mais assez réduit dans l'autre cas (8,3 %).

Ceci porte à croire qu'au fur et à mesure qu'il avance en âge, l'enfant devient plus sélectif en matière d'émissions.

Cependant au-delà de ces différences, il semble qu'il existe une tendance générale quant aux buts visés par les individus à travers l'écoute télévisuelle. Il ressort des analyses ci-dessus que la télévision est d'abord et avant tout un moyen de distraction. Ce qui du reste est confirmé par l'examen des réponses fournies par ces jeunes à la question de savoir ce que la télévision représente pour eux.

Les données consignées dans le tableau ci-dessous nous démontrent bien que la télévision remplit dans quelques cas une double fonction, mais qu'elle est surtout une source de divertissement. En somme, nous déduisons de ce tableau que :

- La télévision n'est jamais un simple moyen d'information pour ces jeunes,
- Elle leur sert souvent de moyen de connaissance du monde,
- Parmi les rôles qu'on lui attribue, c'est assurément sa fonction de divertissement qui est la plus recherchée.

Tableau III : Principales fonctions attribuées à la télévision

Rôles attribués à la télévision	Nombre d'individu par mention retenue	
Moyen de distraction	21	47,7 %
Moyen d'information	Néant	
Moyen de connaissance du monde	07	15,9 %
Moyen de distraction et d'information	01	02,3 %
Moyen de distraction et de connaissance du monde	09	20,5 %
Moyen d'information et de connaissance du monde	06	13,6 %
Total des mentions	44	100 %
Total de l'échantillon	44	100 %

En fonction de toutes ces observations, nous pouvons conclure que l'intérêt porté à la télévision dépend de ce que l'individu recherche à travers son utilisation. Le rôle que celle-ci peut jouer dans le processus de développement de l'enfant sera en conséquence déterminé par le profit qu'il peut tirer des émissions regardées. La télévision occupera de ce fait un statut différent selon qu'elle procure à ce dernier des enseignements ou du simple plaisir.

3. 1. 2. La télévision : loisir ou support éducatif ?

L'attention particulière portée aux émissions de divertissement de la télévision ne permet pas de douter de sa fonction de loisir. Faut-il alors lui nier toutes vertus éducatives ?

Par définition, le mot loisir renvoie à la notion de distraction. Cependant, on peut voir que l'activité de loisir n'est pas obligatoirement synonyme de délasserment. Celle-ci se pratique généralement aux temps libres de l'individu et peut être mise à profit pour satisfaire des besoins de distraction mais également de culture. La fréquentation du petit écran pourrait par-là constituer une ouverture sur de nouveaux horizons. Elles seraient dans ces conditions une source d'acquisition de connaissances diverses.

3. 1. 2. 1. La télévision un moyen d'éducation pour l'enfant

L'analyse de la notion d'éducation par la télévision à partir de l'enquête, aboutit à la constatation que l'enfant peut par ce biais acquérir des connaissances bien utiles dans différents domaines. A ce sujet, les potentialités éducatives prêtées à la télévision sont assez éloquentes.

Sur le plan scolaire, 95,5 % (voir annexe 2, page XIV et XV) des enquêtés reconnaissent à la télévision un rôle d'amélioration de leurs connaissances dans diverses matières enseignées à l'école. Pour avoir une idée du profit que ces derniers peuvent tirer de l'activité télévisuelle dans ce domaine, il leur a été demandé d'indiquer les matières pour lesquelles la télévision leur était d'une utilité quelconque. Par la même occasion, ils devaient citer des exemples d'émissions intervenant dans ce sens. Les principales matières qui nous ont servi ici d'indicateurs ont été associées par groupe de deux ; ceci pour des raisons de commodité. On a ainsi la répartition suivante :

- groupe I, la langue et l'expression,
- groupe II, l'histoire et la géographie,
- groupe III, la biologie et l'écologie,
- groupe IV, les mathématiques et les sciences physiques.

Les résultats obtenus sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Tableau IV : Justification de l'apport éducatif de la télévision sur le plan scolaire

Groupe de matières	Total des individus par groupe de matières retenues	
Groupe I	07	15,91 %
Groupe II	01	02,27 %
Groupe III	06	13,64 %
Groupe IV	Néant	
Groupe I et II	04	09,09 %
Groupe II et III	09	20,45 %
Groupe I, II et III	07	15,91 %
Groupe II, III et IV	04	09,09 %
Groupe I, II, III et IV	04	09,09 %
Total des individus ayant retenus au moins 1 groupe	42	95,45 %
Total de l'échantillon	44	100 %

Au vu de ces résultats, on peut soutenir que le bénéfice de l'écoute télévisuelle s'applique à tous les types de matières répertoriés. Que ce soit pour chaque groupe de matières pris individuellement ou pour plusieurs groupes à la fois la télévision semble offrir à l'enfant des occasions réelles d'accroître ses connaissances scolaires. Les exemples d'émissions télévisuelles citées à cet effet nous en donnent l'assurance.

Ainsi, l'ensemble des émissions supposées intervenir dans ce cadre se répartissent entre les catégories de programmes suivants : l'information, la culture, le divertissement. Par rapport aux exemples donnés, nous avons noté au total 65 mentions. 14 d'entre elles se rapportent à la première catégorie de programmes, 38 à la seconde et 13 à la troisième.

Au niveau du type information, les émissions retenues sont, le journal, les magazines d'actualités et la météo. En ce qui concerne le programme culturel, il s'agit des

magazines de reportages et des documentaires. Les émissions de divertissement citées quant à elles sont les jeux télévisés, le théâtre et les dessins animés.

Tableau V : Catégories d'émissions éducatives

Catégories de programmes	Types d'émissions	Nombre d'exemple par catégorie de programmes	
Information	- Journal - Météo - Magazines d'actualité	14	21,54 %
Culture	- Magazines de reportages - Documentaires	38	58,46 %
Divertissement	- Jeux télévisés - Dessins animés - Théâtre	13	20 %
Total des mentions		65	100 %

Ce tableau laisse clairement apparaître qu'un intérêt particulier est porté à la catégorie culture. Celle-ci semble fournir une plus grande opportunité en matière d'acquisition du savoir. L'on constate également qu'au-delà de toute attente, la catégorie divertissement n'est pas en reste au niveau de l'apport éducatif de la télévision ; presque au même titre que la catégorie information.

Pour mieux cerner l'aspect instructif de ces différentes catégories de programmes, nous avons fait un rapprochement entre les groupes de matières sus-cités et les exemples d'émissions notés par les enfants.

Ainsi en ce qui concerne le groupe I (la langue et l'expression), le rôle éducatif de la télévision est généralement concédé au type journal, magazine d'actualité, théâtre et dessin animé. Par rapport à la nature informationnelle des deux premiers types on peut supposer qu'ils recèlent de termes et d'expressions pouvant contribuer à enrichir le vocabulaire du téléspectateur. Quant aux deux autres types, s'ils excellent surtout dans la

schématisation de certains faits ou mouvements, ils véhiculent nécessairement des concepts ou des idées pouvant être d'un apport fort utile.

Pour le groupe II (l'histoire et la géographie), ce sont surtout les magazines de reportages qui sont retenus. Traitant généralement sous forme de périodiques illustrés de sujets donnés, ce type d'émissions est susceptible de favoriser entre autre l'accès à des réalités historiques et géographiques diverses.

S'agissant du groupe III (la biologie et l'écologie), les émissions concernées sont les documentaires et les magazines scientifiques. Par leur caractéristique didactique mais aussi à travers la réalité » des faits qu'ils dépeignent, ces types d'émissions pourraient aider à une meilleure assimilation des phénomènes scientifiques.

Au niveau du groupe IV (les mathématiques et les sciences physiques) on retrouve les magazines scientifiques. Les jeux télévisés sont également cités dans ce cas. Le jeu qui désigne généralement une activité physique visant la distraction peut aussi consister en une activité intellectuelle. Considéré sur ce plan le jeu fait appel à l'imagination donc incite à la réflexion. Pour le cas qui nous intéresse ici, il s'agit de jeux faisant appel à certaines structures mathématiques tels les techniques opératoires, (somme, différence, etc.), le calcul mental, le raisonnement logique, etc. Ces types d'émissions peuvent de ce fait contribuer à développer les facultés intellectuelles de l'enfant.

Au total, ces émissions offriraient des possibilités inouïes d'amélioration des performances scolaires. En outre, l'apport éducatif de la télévision ne paraît pas se limiter au domaine de l'instruction. Cette dernière permettrait de découvrir différentes facettes de la réalité sociale.

3. 1. 2. 2. Télévision et socialisation de l'enfant

La télévision vous permet-elle de découvrir des choses que l'école ne vous apprend pas ? Cette question nous a paru intéressante à pose en vue d'avoir une idée du rôle que ce moyen de communication peut jouer au plan éducationnel général. Les résultats obtenus sont les suivants :

	Total	
Oui	40	90,9 %
Non	04	09,1 %
Total de l'échantillon	44	100 %

Sur l'ensemble des individus ayant apporté une réponse positive à la question posée, 59,1 % d'entre eux n'ont donné aucune justification. Malgré tout, lorsque l'on considère les exemples fournis par les 31,8 % des éléments restants, on s'aperçoit que la télévision joue bien un rôle socialisateur dans le développement du jeune téléspectateur. L'éventail des justifications étant assez large, celles-ci ont été regroupées en de vastes catégories qui se recoupent souvent dans certains cas.

Ainsi, sur la part des éléments de l'échantillon ayant bien voulu apporter une justification à leur réponse, la télévision offre dans 71,4 % des cas une constante ouverture sur le monde. Quelques-uns, 7,1% des éléments y font l'acquisition de notions d'éducation en matière d'hygiène et de santé. Ces deux catégories de justifications se retrouvent chez d'autres ; ceux-ci représentent également 7,1 % de l'ensemble. Les 14,3 % individus restant quant à eux citent non seulement les deux premières catégories mais en ajoutent une troisième : celle-ci a trait aux attitudes et aux comportements.

Catégories de justifications	Total des individus par catégorie	
Ouverture sur le monde (information sur des événements qui se passent ailleurs, sur les catastrophes naturelles, sur les guerres, sur la situation des enfants de Somalie, sur le SIDA).	10	22,73 %
Education en matière d'hygiène et de santé (conseils pratiques pour éviter le SIDA, le paludisme, les grossesses indésirées, la malnutrition ; découvertes des dangers de l'alcool et de la cigarette).	01	2,27 %
Ouverture sur le monde et éducation en matière d'hygiène et de santé.	01	2,27 %
Ouverture sur le monde, éducation en matière d'hygiène et de santé, attitudes et comportements (découvertes de différentes façons de	02	4,54 %

vivre, des modes en cours, de la vie des artistes, des acteurs de films, de recettes de cuisines).		
Total des individus ayant donné au moins une justification.	14	31,81 %
Total de l'échantillon global	44	100 %

On constate donc que la télévision véhicule des messages pouvant avoir une influence sur le comportement de l'individu. Non seulement elle permet une prise de conscience des différents aspects de la réalité sociale aussi bien nationale qu'internationale, mais encore et surtout, elle propose des modèles de comportements et d'attitudes.

En somme, il est tout à fait certain que la télévision jouie d'énormes possibilités éducatives, aussi bien sur le plan scolaire que dans le domaine de la culture générale. Selon que l'enfant s'attache à l'aspect ludique des émissions ou à leurs caractéristiques instructives et formatrices, la télévision sera tour à tour un simple moyen de distraction et un support éducatif. En conséquence, selon son mode d'utilisation, elle pourra plus ou moins contribuer à l'acte de socialisation de l'enfant.

Néanmoins, sans se faire l'écho de ceux qui attribuent à la télévision tous les vices possibles, on pourrait s'interroger sur la valeur pratique de l'apport éducatif de ce moyen de communication. Il convient de se demander comment les idées et valeurs que la télévision transmet peuvent s'harmoniser avec celles reçues de l'école et de la famille

3. 2. LOGIQUE TELEVISUELLE ET EDUCATION

Les agents institutionnalisés de transmission des acquis culturels ainsi que nous l'avons souligné, subissent comme un affront de la part des mass-médias en général et de la télévision en particulier. La famille comme l'école semblent perdre leur prestige de source exclusive de diffusion des idées et des connaissances au profit des nouvelles formes de communication ; celles dont l'omniprésence se serait partout manifestée par une augmentation spectaculaire de la masse d'informations disponibles mais également par la rapidité de circulation des idées.

Par rapport à une telle situation, les individus quelles que soient leurs origines sociales ou leurs situations géographiques, peuvent difficilement échapper aux messages de ces médias. Cette extension de la communication de masse, il va s'en dire, favorise l'émergence d'un mode nouveau et surtout permanent d'accès aux idées et à la connaissance. On imagine alors les rivalités qui peuvent exister entre les systèmes en présence !

C'est précisément à travers la comparaison entre les modes de transmission de l'école et de la télévision que l'opposition paraît la plus évidente entre système éducationnel classique et système de communication mass-médiatique.

3. 2. 1. Rapport entre la télévision et la pratique enseignante

D'un point de vue statutaire la télévision se réclame à tort ou à raison de l'un des principaux objectifs de l'école : éduquer l'individu. Compte tenu de ce qui précède, les potentialités éducatives de ce médium restent indiscutables. De même les avantages de son utilisation comme matériel didactique ne sont plus à démontrer.

A ce titre, une réflexion sur la technologie éducative entreprise pour le compte de l'Institut Pédagogique du Burkina, laisse voir que la télévision peut constituer un excellent moyen d'enseignement. A travers cet écrit on peut en effet constater avec l'auteur que : « Comme le film, la télévision peut présenter des images en couleur qui bougent avec un accompagnement sonore. Elle partage donc avec le film plusieurs de ses

avantages »¹⁹. La télévision aurait à l'instar de ce moyen de communication « le don de créer des émotions et des stimulants puissants »²⁰.

A l'actif de ces moyens audio-visuels on peut ainsi relever dans les grandes lignes du document précité les avantages suivants :

- Des capacités de manipulations spatio-temporelles mais également de modification de la réalité afin de mieux faire revivre des personnages ou des événements du passé ;
- Des possibilités de découvertes de phénomènes ou d'exploration de lieux difficilement accessibles dans la pratique ; sans compter qu'on peut à partir du film ou de la télévision assister directement et sans risque au déroulement d'expériences scientifiques parfois dangereuses.

Dans le même sens, des résultats de travaux de recherches stipulent que, « par l'attrait que produit le film didactique sur les enfants, et le choc émotionnel provoqué par l'image et le son, il peut susciter et soutenir l'intérêt des enfants et mobiliser leur attention. Il serait de ce fait un précieux auxiliaire pour motiver, éveiller le désir de connaître, libérer l'expression, former le jugement ».

De ce point de vue toujours, « il n'y a pas de meilleur moyen que la télévision et le cinéma pour mieux rendre la réalité des choses qui ne sont pas à la portée de la classe... »²¹.

La télévision disposerait ainsi d'atouts certains pour ce qui est de dispenser des enseignements. Pourtant, son action éducative réelle ne fait toujours pas l'unanimité. Quand bien même celle-ci partagerait quelques aptitudes de l'école, qu'elle dépasse même d'ailleurs dans certains cas, elle en serait différente à bien des égards.

¹⁹ OUEDRAOGO Christophe, Exposé sur la Technologie Educative, MAV (I.P.B), 1987^à1988, Troisième trimestre, page 12.

²⁰ OUEDRAOGO Christophe, op. cit., page 11.

²¹ BARRO S. Joseph et Cie, Le film didactique dans l'enseignement. Des exercices d'observation à l'école élémentaire, mémoire de fin de formation des conseillers pédagogiques itinérants, Promotion 1985-1987.

3. 2. 1. 1. *Système scolaire et communication télévisuelle : incompatibilité réelle ou lutte « hégémonique » ?*

Ayant été investie depuis ses origines de la mission éducative au sein de la société, l'école devait naturellement ressentir l'avènement des mass-média comme une menace à son intégrité. Porteurs de nouvelles perspectives d'accès au savoir, ces derniers semblent opposer un démenti formel à l'idée que la connaissance est du domaine exclusif de l'école.

Ainsi, si l'école demeurerait et demeure encore (il s'en faudrait de longtemps) le lieu essentiel de la constitution du savoir, elle doit désormais partager son champ d'action avec les nouvelles sources de communication, ne serait-ce qu'en recourant à leurs performances techniques.

Vraisemblablement, les griefs généralement formulés par l'école classique à l'endroit des mass-médias et surtout de la télévision, traduiraient une tentative de préservation de son monopole par l'institution scolaire. A travers le point de vue d'un instituteur recueilli par Claude BREMOND, et cité par Francis BALLE²², on peut lire en substance les propos suivants : « Moi je ne peux pas apporter des satisfactions immédiates, je suis le maître de l'école, dans ma blouse grise, avec la craie je suis toujours le maître d'école,... comment puis-je faire concurrence à ce qu'il y a justement d'attirant de séduisant et d'immédiatement satisfaisant à la télévision ? ».

Cependant, si l'on peut retenir cet aspect de la question, on ne saurait ignorer qu'il existe une véritable différence du point de vue de l'organisation et du mode de transmission des contenus entre les deux systèmes. Tandis que le savoir scolaire est spécialisé en domaines hiérarchisés et que prédomine la logique, la télévision livrerait des connaissances globales organisées en fonction de la sensation. Selon Jacques Pivetau, « la télévision n'arrive pas à faire passer des idées, des raisonnements. Elle n'excelle que dans la systématisation des ensembles autour de noms, de personnages »²³. De plus, au-delà de cette opposition de principe, il faut voir qu'il s'agit de deux processus de communication ayant chacun sa particularité.

²² Francis BALLE, op. cit., page 642.

L'école en effet procède de la culture alphabétique. Cette culture qu'on qualifie d'analytique, de rationnelle, de fragmentaire et d'abstraite. Ce qui est tout le contraire pour le type de communication audio-visuelle.

Essentiellement conçu autour de l'image, l'univers télévisuel serait plutôt complexe, empreint de richesse et de simultanéité.

Est-ce à dire qu'il existe une réelle incompatibilité entre les deux systèmes ?

L'auteur précité à travers la définition qu'il donne du concept « d'École parallèle » nous le démontre. Selon celui-ci, cette expression de Friedman généralement utilisée dans le sens « d'école buissonnière » ou « d'école d'à côté » n'aurait pas été appréhendée dans sa plénitude. Se référant à la notion de parallélisme en géométrie euclidienne (désignant deux droites qui ne se rencontrent jamais), il soutient qu'une telle expression traduit simplement l'impossibilité d'une rencontre entre l'école et la télévision. A son avis, toutes deux « ... suivent deux voies, chacune fort respectable assurément, mais parallèles. Elles sont comme deux conduits qui peuvent apporter l'information et al formation à l'être humain »²⁴. Ce qui signifie qu'elles ne peuvent aucunement se substituer l'une à l'autre. Elles pourraient tout au plus se compléter. Or dans ce dernier cas, il semblerait que la télévision contribue plutôt à annihiler l'action éducative de l'école.

3. 2. 2. 2. *L'influence de la télévision sur les activités scolaires de l'enfant*

Le reproche souvent adressé à ce médium dans le domaine de l'éducation peut s'analyser sous deux principaux angles. Sur le plan du mode de transmission du message, la télévision aurait brisé toute une tradition en matière d'éducation. Dans le système classique en effet, la relation pédagogique s'établit sur la base du contact entre l'initiateur et l'initié. Le premier s'interposant régulièrement entre l'objet étudié et l'apprenant. Ce qui n'est pas le cas dans le rapport de l'individu à l'image. Le rôle de l'initiateur considéré comme transmetteur incontestable et incontesté de connaissances est ici aboli. L'individu est directement en contact avec l'objet observé.

²³ PIVETEAU Jacques, *L'extase de la télévision*, ed. INSEP, 1984, page 147.

Ainsi donc, sans aller jusqu'à affirmer comme Mc Luhan que ceci est un « désastre » pour le système éducatif formel, on se doit d'admettre qu'il y a là une remise en question de son principe « pédagogique de base ». Dans le même ordre d'idée, Jacques Pivetau souligne que le mode d'acquisition des éléments culturels par les enfants à travers l'écran « ... les rend étrangers au traitement qu'ensuite l'école voudrait en faire... »²⁵.

Sur un autre plan, cette fois-ci plus pratique, on attribue à la télévision des capacités de perturbation du travail scolaire. Etant essentiellement une activité de loisir familial de surcroît envahissante, elle aurait le don de détourner l'enfant de ses tâches scolaires.

Dans ce sens, notre enquête²⁶ a montré que 75 % des élèves font leurs devoirs en dehors du temps d'émission de la télévision. Or parmi ceux-ci, 69,1 % le font bien avant. Ce qui signifierait qu'ils s'arrangent soit pour ne pas être perturbés dans leur travail, soit pour être libres de suivre les émissions. Le dernier cas de figure paraît ici le plus vraisemblable. En effet, concernant les raisons évoquées pour justifier le choix d'un temps de travail donné, 50 % des individus souscrivaient à la seconde hypothèse. On peut de ce fait supposer que ce temps est aménagé en fonction du temps d'antenne télévisuelle. Ceci nous autorise à envisager l'éventualité de devoirs faits à la hâte au risque même de les bâcler.

Une autre analyse des faits peut aussi renforcer cette inquiétude. On a constaté que 25 % des individus faisaient leurs devoirs pendant les heures d'ouverture de la télévision. On peut dans ce cas douter de leur capacité de concentration au moment même où un flot d'images et de sons déferlent sur le petit écran. Il est vrai qu'ils peuvent ne pas être intéressés par l'émission en cours. Ils ont également la possibilité de ne pas allumer leur poste récepteur ou même de l'arrêter en pleine émission. Cela n'empêche qu'ils sont susceptibles d'être en position d'attente selon que leurs émissions préférées passent à tel moment ou à tel autre. Le simple fait d'y penser peut alors les amener à être distraits dans l'exécution de leurs tâches.

²⁴ PIVETEAU Jacques, op. cit., page 185.

²⁵ PIVETEAU Jacques, op. cit., page 85.

²⁶ Voir résultats de l'enquête, Annexe 2, page XIV.

Un autre fait à signaler, et non pas des moindres, est l'attitude des élèves (11,4 %) qui déclarent faire leur travail après la fin des émissions. On peut craindre pour eux une réduction préjudiciable du temps de sommeil utile à tout individu. Ce qui joue nécessairement sur les performances scolaires.

Dans les deux cas de figures envisagés ici, la fréquentation du petit écran constitue une entrave au bon déroulement de l'activité scolaire. Une telle influence étant admise, on pourrait alors se demander quel rôle la télévision peut jouer dans la transformation du processus éducationnel général.

CHAPITRE IV : ROLE DE LA TELEVISION DANS L'EVOLUTION DU PROCESSUS EDUCATIONNEL

Faillite du système d'éducation ou « fossé des générations » comme le dirait Margaret Mead ? Difficile à préciser. En tout cas, il n'est pas rare d'entendre des éducateurs se plaindre au sujet de ceux que l'on pourrait nommer à l'instar de Marshall McLuhan les « enfants de la télévision ». De nombreux parents évoquent avec amertume le peu d'influence qu'ils ont sur leurs enfants. A un niveau plus formel, on parle également d'instabilité des élèves et de baisse du niveau général de l'enseignement. Par rapport à l'enquête réalisée auprès des parents et enseignants, 85,5 % (voir annexe 2, page XV) des individus soutiennent avoir à faire de nos jours à un type nouveau d'enfants. Ils parlent à ce sujet d'une différence du point de vue éducationnel. Celle-ci serait aussi bien d'ordre moral et culturel qu'intellectuel.

S'agissant de la première catégorie d'éléments il y aurait un changement au niveau de la « maturité culturelle » et de la « discipline ». Ainsi 34,1 % des enquêtés trouvent les enfants incultes du point de vue des habitudes et coutumes de leur milieu culturel. 25 % autres les trouvent moins respectueux, moins obéissants vis-à-vis de l'autorité d'une façon générale.

Concernant les valeurs intellectuelles, ce sont « l'éveil » et « l'instruction » qui sont mis en cause. Pour 55,3 % des éducateurs, les enfants sont d'un éveil précoce. Ils seraient à la fois curieux et animés d'une certaine vitalité.

Sur le plan de « l'instruction », 36,2 % des individus considèrent qu'ils sont moins instruits. De l'avis de ces derniers, malgré la diversité des connaissances auxquelles les enfants ont accès aujourd'hui, celles-ci restent superficielles dans la mesure où ils sont moins studieux et moins assidus au travail.

Si l'on s'en tient à de telles observations, on pourrait parler d'une évolution des valeurs. Celle-ci serait même jugée plutôt négative (82,4 % des enquêtés sont de cet

avis) que positive (seul 17,6 % d'entre eux le pensent). Est-ce à dire que les enfants de nos jours sont si différents de ceux d'autrefois ? A supposer même qu'ils le soient, à quoi peut-on attribuer un tel fait ?

4. 1. L'EDUCATION D'HIER A AUJOURD'HUI

Il semble que de nos jours l'apprentissage des « codes sociaux » (à savoir la connaissance des différents usages d'une société), se fasse beaucoup plus tôt que par le passé. Très jeunes, les enfants seraient sensibles à diverses réalités jadis insoupçonnées par des individus de leur âge. Or, il se trouve qu'une bonne partie de leur formation intervient de plus en plus en marge des cadres institutionnalisés de transmission culturelle. C'est en effet dans leur vie de tous les jours dont fait désormais partie les mass-médias, surtout en ville, que ceux-ci tirent l'essentiel de leurs connaissances. Les causes de l'éventuelle dégradation des valeurs soutenue par la majorité de nos enquêtés sont ainsi attribuées à la télévision. Le pourcentage de ceux qui adhèrent à un tel point de vue s'établit comme suit :

- 20,6 % pensent que la télévision émousse l'intérêt à la lecture ;
- 61,8 % sont convaincus qu'elle distrait l'enfant dans ses tâches scolaires ;
- 14,7 % avancent les deux raisons à la fois ;
- 2,9 % en plus des raisons sus-citées pensent qu'elle ne favorise pas un développement de l'esprit critique ;
- 58,2 % lui reproche de ne pas favoriser l'intégration de l'enfant dans son milieu.

La télévision serait alors à l'origine des difficultés que connaissent les éducateurs dans l'exécution de leur tâche. Pourtant le phénomène pourrait être examiné autrement.

Du point de vue des pédagogues (voir comptes rendus d'entretiens, annexe 3, page XXVII) que nous avons touchés, il s'agirait d'une évolution du contexte général dans lequel se déroule l'activité éducative. Pour eux il faut plutôt réfléchir en terme de différence de milieu d'évolution.

A comparer tout simplement deux individus, l'un vivant en milieu urbain et l'autre en zone rurale, n'est-il pas aisé d'imaginer leur différence de mentalité, du fait de l'influence particulière de facteurs inhérents à chacun des milieux sus-cités ? Il faut surtout voir que l'environnement social de l'enfant s'est transformé. Ainsi, si les éducateurs éprouvent des difficultés à ajuster les moyens de l'éducation à leur public, ce ne serait nullement parce qu'il est fondamentalement différent de ceux d'autrefois. Les enfants évolueraient dans un autre contexte avec tout ce que cela peut avoir comme incidence sur le développement de la personnalité de base.

Avec l'avènement de l'école d'abord et l'adoption progressive des moyens de communication de masse ensuite, l'horizon culturel de l'individu ne se serait-il pas élargi ? Partant de ce fait, il convient plutôt de se demander dans quelle mesure la télévision peut intervenir dans l'évolution du paysage socio-éducatif de l'enfant ?

En tant que source de communication et d'information, elle contribue nécessairement à la formation de l'esprit. Contrairement à l'idée qui a longtemps prévalu, (celle-ci se trouve d'ailleurs largement contredite par la plupart des recherches contemporaines sur les effets de la communication de masse), les mass-médias ne constituent pas une « force isolée » au sein de la société. Comme on peut le noter à travers le rapport Mac Bride « *Voix multiples, un seul monde* »²⁷, « il faut se souvenir que la communication est puissante mais pas toute puissante. Elle ne peut transformer ni la nature des relations interpersonnelle ni la substance de la vie sociale. Elle atteint son maximum d'efficacité lorsque ces effets se conjuguent à ceux d'autres facteurs sociaux et que les messages transmis font écho à des préoccupations qui sont déjà celle du public ou d'intérêts naissants ». C'est dire que les effets de la télévision ne sauraient être appréhendés en dehors des conditions générales de réceptivité des messages.

4. 2. INFLUENCE DE LA TELEVISION SUR LES ENFANTS

Par rapport à l'ensemble de ces faits *comment la télévision peut-elle effectivement contribuer à assurer la transmission des valeurs culturelles et des connaissances aux enfants ?*

En tant que processus social, la communication télévisuelle fait en effet appel à divers mécanismes qui interagissent les uns sur les autres. Son impact sur les attitudes et comportements de l'individu est donc nécessairement lié aux circonstances dans lesquelles intervient l'émission de ses messages. Ne peut-on pas alors voir à travers le comportement télévisuel de l'individu la marque d'un conditionnement à la fois mental et socio-familial ?

Dans ce sens, nous avons cherché à travers leur âge mais également au sein de leur environnement social immédiat les raisons d'une action possible de la télévision sur les enfants.

4. 2. 1. L'adolescence comme facteur explicatif du comportement télévisuel de l'individu

Du point de vue de la psychologie de l'enfant, l'adolescence serait une période d'intense instabilité à la fois biologique et psychique où l'ensemble des comportements de l'individu peuvent se résumer à travers la formule générale de « crise de la personnalité ». Parmi les traits caractéristiques d'une telle période, trois d'entre eux nous autorisent à envisager l'adolescence comme critère d'interprétation du comportement télévisuel de l'individu.

Il s'agit premièrement de cette conduite dite imaginaire ; l'individu entamerait au seuil de cette étape du développement une seconde vie imaginaire où le rêve serait l'un des modes de pensée caractéristique.

La télévision, en tant qu'interprétation du vécu et représentation souvent fallacieuse de la réalité, peut ainsi contribuer à satisfaire ce besoin qui, en principe, aiderait l'enfant à développer ses capacités d'agir et de penser. Elle peut également aller jusqu'à servir le refuge dans certains cas. Comme le dit Maurice Debesse,

²⁷ UNESCO : Voix multiples un seul monde, communication et société, aujourd'hui et demain, les nouvelles Editions Africaines, 1980, page 21.

l'imaginaire prendrait souvent « des formes dangereuses, celle du rêve éveillé par exemple où la désadaptation au réel s'accompagne d'une fuite dans la fiction »²⁸.

Sa fonction divertissante étant de loin la plus importante en tout cas pour ce qui concerne le cas de la télévision burkinabé, celle-ci a sans doute le don de transporter l'individu loin du réel. Le propre du divertissement n'est-ce pas, tout compte fait, de créer la diversion, l'évasion ?

La deuxième caractéristique quant à elle se rapporte à la nature émotive de l'adolescent. L'affectivité aurait une influence accrue sur la conduite de cette catégorie d'individus. Ses attitudes seraient la plupart du temps plutôt du genre passionné : goût du paradoxe, recherche de participation intense à des rôles, sentiments d'admiration démesurés portés à des personnes qu'ils prennent pour modèles, etc. Dans ce dernier cas la recherche des modèles s'effectuerait généralement dans le monde extérieur à la famille. Ce besoin de projection et d'identification peut être pleinement satisfait par la télévision.

A travers les émissions proposées par la télévision, l'enfant a en effet la possibilité de se projeter sur des héros de films, des vedettes de la chanson, des acteurs de cinéma, etc. Il peut également s'identifier aux personnages de ses rêves, en les imitant dans leur comportement. L'adoption de certains modes vestimentaires, de coiffures particulières, d'un certain langage fréquemment observé à cet âge là constitue parmi tant d'autres des exemples d'emprunts faits à des modèles types généralement véhiculés par les médias, surtout la télévision.

Le troisième trait particulier qui a servi ici de référence est le besoin de s'affirmer. Au plan physique l'adolescent arbore déjà un profil d'adulte. De même au niveau intellectuel et mental, la pensée notionnelle ferait place à celle des concepts et des idées générales qui lui permettent de saisir la réalité observable à travers une série de rapports. Ayant ainsi pris conscience de ses aptitudes individuelles, l'adolescent souhaiterait faire seul l'essai de sa personnalité.

²⁸ DEBESSE Maurice, Les étapes de l'éducation, Paris, PUF, 1972, page 120.

La télévision à travers son style anarchique, donc dégagée des contraintes habituellement observées dans la relation éducative du moins en apparence, peut constituer une alternative pour ces individus dans leur tentative de défier un ordre établi. Elle servirait en ce moment de recours pour ces jeunes qui cherchent à se prouver à eux-mêmes et surtout aux autres qu'ils ne sont plus des enfants. Et ce d'autant plus qu'ils restent paradoxalement enfermés dans les systèmes qui ne répondent plus à leurs aspirations : respect de la hiérarchie, des heures de vie commune en famille, des programmes préétablis, etc.

De plus, en ce qui concerne le cas particulier de nos télévisions, la plupart des émissions que nous pouvons suivre sont importées. Elles véhiculent par là des valeurs autres, de toute façon étrangères aux coutumes et habitudes culturelles du milieu de référence ; elles constituent souvent les porte-paroles de contre-valeurs entrant nécessairement en conflit avec les principes en usage dans les sociétés en question. Elles peuvent ainsi servir de tremplin à ces attitudes de défiances développées par l'adolescent dans la recherche de son autonomie.

Finalement l'ensemble de ces caractéristiques semble prédisposer ce type d'individu à une influence accrue de la télévision. Mais il s'agit là bien évidemment d'une simple hypothèse dans la mesure où l'inverse reste également valable.

De l'avis de Jacques Piveteau par exemple, « l'entrée au secondaire semble marquer en effet une rupture nette et rapide dans les attentes des enfants à l'égard de la télévision »²⁹. Pour notre part, l'enquête réalisée a mis en exergue une évolution des goûts en matière d'émissions télévisuelles au fur et à mesure que l'individu avançait en âge. Ce qui n'altère en rien la validité de notre première hypothèse, dans la mesure où une telle sélectivité exprime une certaine attente vis-à-vis de l'émission choisie. Les messages véhiculent dans des circonstances pareilles ont d'autant plus de facilités de se fixer dans la mémoire du téléspectateur, qu'ils jouissent du bénéfice d'un à priori favorable. Or cet à priori découle nécessairement de l'expérience vécue ; c'est-à-dire d'opinions et d'attitudes déjà acquises.

²⁹ PIVETEAU Jacques, op. cit., page 176.

C'est dire que l'âge à lui seul ne suffit pas pour expliquer un enthousiasme affiché de l'enfant vis-à-vis de la télévision. OÙ, ce qui revient au même, le peu d'intérêt qu'il peut lui porter. Derrière l'influence que celle-ci peut exercer sur l'enfant semblent plutôt se cacher des déterminants sociaux.

4. 2. 2. Origines sociales et influence télévisuelle

Au-delà de toute considération du facteur « âge », on a pu observer chez les jeunes que nous avons interrogés une différence de comportement, du point de vue du mode de fréquentation du petit écran. Or, on constate également que les modalités d'écoute de la télévision sont la plupart du temps liées aux attitudes développées par les parents face à l'utilisation que leurs enfants font de ce médium. C'est ce que nous laissent en tout cas entrevoir les réponses fournies à la question suivante :

- Etes-vous autorisés à regarder la télévision à des heures de votre choix ?

Tableau VI : Justifications des réponses « Oui »

Types de mentions	Total	Catégories d'âges	
		12-15 ans	16-19 ans
Mes parents n'y voient aucun inconvénient	07 36,84 %	04 50 %	03 27,27 %
Je ne suis plus un enfant	03 15,78 %	00	03 27,27 %
A condition que j'étudie avant le début des émissions	03 15,78 %	01 12,5 %	02 18,18 %
C'est un moyen de distraction	02 10,52 %	01 12,5 %	01 09,09 %
Tant que je fais mes devoirs il n'y aucun problème	02 10,52 %	01 12,5 %	01 09,09 %
Parce qu'on a la télévision à la maison	02 10,52 %	01 12,5 %	01 09,09 %
Total des justifications	19	08	11

	100 %	100 %	100 %
Total des réponses « oui »	19	08	11
Total de l'échantillon	44	22	22

Tableau VII : Justifications des réponses « Non »

Types de mentions	Total	Catégories d'âges	
		12-15 ans	16-19 ans
Mes parents veulent que je dorme tôt	02 08 %	01 07,14 %	01 9,09 %
On n'a pas la télévision à la maison alors que mes parents ne veulent pas qu'on reste tard chez les autres	04 16 %	01 07,14 %	03 27,27 %
On doit apprendre nos leçons et dormir	17 68 %	10 71,42 %	07 63,64 %
Je n'ai droit à la télévision que les jours fériés et les week-end seulement	02 08 %	2 14,03 %	00
Total des justifications	25 100 %	14 100 %	11 100 %
Total des réponses « non »	25	14	11
Total de l'échantillon	44	22	22

A travers une lecture de ces tableaux on s'aperçoit bien que le point de vue des parents reste prépondérant dans la majorité des réponses justificatives.

C'est également le même constat que nous pouvons faire en ce qui concerne le cas du choix des émissions au vu des différentes justifications données aux réponses à la question ci-dessous :

- Etes-vous autorisés à regarder des émissions de votre choix ?

Tableau VIII: Justifications des réponses « Oui »

Types de mentions	Total	Catégories d'âges	
		12-15 ans	16-19 ans
Je suis assez grand	22 81,48 %	09 81,81 %	13 81,25 %
Mes parents ne s'y opposent pas	02	01	01

	07,40 %	09,09 %	06,25 %
Mes parents disent que la télévision nous aide à découvrir beaucoup de choses	03 11,11 %	01 09,09 %	02 12,05 %
Total des justifications	27 100 %	11 100 %	16 100 %
Total des réponses « oui »	27	11	16
Total de l'échantillon	44	22	22

Tableau IX : Justifications des réponses « Non »

Types de mentions	Total	Catégories d'âges	
		12-15 ans	16-19 ans
Mes parents disent que toutes les émissions ne sont pas bonnes pour nous, il y a des émissions qui « gâtent » les enfants	17 100 %	11 100 %	06 100 %
Total des justifications	17 100 %	11 100 %	06 100 %
Total des réponses « non »	17	11	6
Total de l'échantillon	44	22	22

Dans les deux cas de figure envisagés, pour chacune de ces questions, on perçoit clairement l'importance du rôle que peuvent jouer les parents dans le développement des attitudes télévisuelles de l'enfant. Y aurait-il alors un lien entre le niveau d'instruction de ces derniers ou leur situation socioprofessionnelle et le mode de fréquentation chez les parents ou le fait d'exercer une profession sans rapport avec le domaine de l'éducation peut-il conduire l'enfant à une fréquentation on ne peut plus « anarchique » de ce médium ?

Il faut noter ici que l'incidence des facteurs sus-cités sur le plan « comportement » des enfants n'est pas directement perceptible.

En premier lieu, il ressort de l'examen des résultats de l'enquête menée auprès des enfants que ceux-ci indépendamment de leurs origines sociales regardent indifféremment l'un ou plusieurs des programmes répertoriés.

Deuxièmement, les possibilités dont ils jouissent concernant le choix des émissions et des heures d'écoute de la télévision, diffèrent très peu, suivant le niveau d'instruction des parents ou le type de profession exercée par ces derniers. Dans ce cas précis, on peut même noter, que ce n'est pas dans les milieux les moins instruits que la télévision connaît les formes d'utilisation les moins judicieuses. Sur les 25 individus n'ayant pas le loisir de regarder les émissions qu'ils désirent, 6 d'entre eux sont par exemple issus de milieux non instruits.

La situation socioprofessionnelle ne semble pas non plus déterminante. Il est vrai que les opinions sur la télévision diffèrent suivant que les parents exercent ou non la profession enseignante. On décèle par ailleurs une identité de points de vue au niveau du groupe des enseignants et des parents exerçant une telle profession. Cependant, s'ils évoquent tous la nécessité d'un contrôle de l'usage de la télévision par les enfants, la mise en application d'une telle idée ne paraît pas effective. Dans la pratique, il nous a été donné de constater que certains enfants dont les parents sont de profession enseignante ou assimilée ne sont soumis à aucune mesure contraignante dans le domaine de la fréquentation du petit écran. Sur 7 individus entrant dans une telle catégorie, 2 au moins ont la possibilité de suivre des émissions de leur choix, à des heures de leur choix.

Il convient tout de même d'émettre quelques réserves par rapport à un tel constat du fait de la particularité du public pris en compte par l'enquête. Sur ce plan, certains parents nous ont laissé entendre que l'admission au lycée constituait la preuve d'un minimum de maturité pouvant permettre à leurs enfants de diriger tout seuls leurs activités télévisuelles.

Ainsi, à première vue, aucun des facteurs retenus n'influe sur le comportement télévisuel de l'enfant. Cependant, en considérant de façon isolée les indices correspondant à ces différents critères, on s'aperçoit que le niveau d'instruction joue un rôle au niveau des modalités d'utilisation de la télévision.

En effet, plus celui-ci est élevé, moins les parents semblent se préoccuper du type d'émissions regardées par leurs enfants. En revanche, ces derniers sont moins

autorisés à regarder la télévision à tout moment. Le temps de l'écoute télévisuelle est beaucoup plus limité dans ce cas. Dans les couches les moins instruites par contre, c'est plutôt le contraire qu'on observe.

Ainsi donc, plus que la situation socioprofessionnelle, c'est surtout le niveau d'instruction qui détermine le mode d'usage de la télévision par les enfants. En outre, comme en témoignent les observations faites plus haut, l'écoute télévisuelle reste malgré tout liée aux réactions développées par les parents face à l'utilisation que ces derniers font du médium.

Les enseignements que nous pouvons tirer d'un tel examen sont les suivants. Le milieu d'une façon générale semble prédisposer l'enfant à consommer des émissions de tout genre. Or s'il ne fait aucun doute qu'une fréquentation abusive de ce médium est pour eux préjudiciable, il reste qu'une simple réduction du temps d'écoute est tout à fait insuffisante. C'est tout de même le contenu des émissions par les idées et les valeurs qu'il véhicule qui joue sur la mentalité des individus et qui contribue à développer certaines attitudes et certains comportements. De plus, pour une télévision dont l'essentiel des émissions ne tient pas compte des réalités culturelles d'ici, il n'est pas exclu que celle-ci soit à l'origine de situations « anomiques » : il y a en effet de fortes chances pour qu'elle bouscule les principes habituels en matière d'éducation ; ce qui joue nécessairement sur le déroulement de l'activité éducative, du moins en tout cas sur la relation enfants-éducateurs.

4. 3. EVOLUTION DES RAPPORTS ENFANTS-EDUCATEURS

Mode de communication relativement facile d'accès, la télévision demande surtout à être regardée (et/ou écoutée). Elle n'exige nullement du téléspectateur qu'il sache lire ou écrire. Ainsi, dès leur jeune âge, les enfants ont la possibilité de faire des découvertes à travers des émissions qui ne leur sont pas toujours destinées. Toute chose qui par ailleurs ne peut que les encourager, notamment les adolescents, à s'adonner à un tel loisir. Par ce biais, ils peuvent pénétrer l'univers des adultes qui leur est traditionnellement interdit : regarder une émission logiquement réservée aux grandes personnes, en tant que dispensateur de savoir en sait à elles. Or, le récepteur, en tant que dispensateur de savoir en sait parfois plus que les parents ou le maître. D'où une perte de prestige de ces derniers

dans la mesure où ceux-ci ne sont plus les seules sources de connaissances. Leur parole ne fait plus autorité et ce d'autant plus que la confiance qui sous-tend ce type de rapport entre l'enfant et l'adulte est remise en cause. Partant, si la télévision ne peut être considérée comme l'unique facteur d'éveil de l'enfant de nos jours, nul ne peut pourtant ignorer qu'elle a joué un rôle considérable dans l'évolution des mœurs. Le principe coercitif qui régissait l'éducation des enfants et même la société, ne pouvait qu'être entamé par cette forme de libéralisation de l'accès à l'écoute télévisuelle, et à l'information par les médias en général.

QUE PEUT-ON DIRE EN CONCLUSION A CETTE DEUXIEME PARTIE ?

La télévision est certes intégrée aux rythmes familiaux ; après avoir longtemps bénéficié du prestige de la nouveauté exclusive, elle fait désormais partie des habitudes de vie au niveau de la ville de Ouagadougou. Le soir, les programmes s'établissent le plus souvent en fonction du temps d'antenne télévisuel.

Principalement utilisée à de fins de distraction, la télévision sert également de source du savoir. Et malgré les appréhensions qu'elle suscite chez la plupart des éducateurs, celle-ci trouve paradoxalement au niveau du jeune public un terrain plutôt sensible à son action. Non seulement à cause de la nature même de cette catégorie d'individus, mais surtout du fait des attitudes permissives du milieu social. Généralement laissés libres de leurs choix en matière d'émissions, ces jeunes sont de fait prédisposés à une influence accrue de la télévision. Même si par ailleurs tout récepteur n'est pas forcément réceptif aux messages qu'il reçoit, on ne saurait dans les conditions qui prévalent, nier à ce médium un rôle dans la formation de la personnalité du jeune téléspectateur.

Quand bien même celui-ci ne passe pas le plus clair de son temps à regarder la télévision, une bonne partie de ses occupations, en l'occurrence le travail individuel scolaire, reste la plupart du temps subordonnée à l'activité télévisuelle.

De plus, le mode d'utilisation de ce médium en fait un agent de socialisation à part entière. A travers les émissions qu'il regarde, l'enfant, et notamment l'adolescent,

trouve non seulement des occasions d'accroître ses connaissances dans divers domaines, mais il y fait également l'apprentissage de normes de comportements, qui ne sont pas toujours en conformité avec celles que l'école où la famille voudrait lui inculquer. Dans ce sens, la télévision, de façon matérielle, perturbe généralement le déroulement de l'action éducative.

L'éveil souvent précoce des enfants auquel ce médium contribue, favorise à n'en pas douter, un changement des mentalités. Ce qui, comme nous le savons, constitue le moteur même de toute transformation sociale. Il va s'en dire donc que si la télévision ne peut pas remplacer totalement les institutions spécialisées dans la socialisation de l'individu, elle bouleverse néanmoins le processus éducationnel habituel.

CONCLUSION GENERALE

De l'ensemble de ces analyses, il apparaît que l'influence de la télévision, et partant, sa capacité à transformer le mode de détermination des valeurs chez les jeunes, dépend des conditions générales de réceptivité de ses messages.

Dispensatrice de connaissances et d'idées certes, mais également technique de communication assez originale, elle ne peut en aucun cas se substituer aux structures habituelles de socialisation de l'individu. Son rôle perturbateur, quant à lui, reste par contre discutable.

Essentiellement utilisée à des fins de distraction, la télévision peut avoir des effets aussi bien profitables que peu bénéfiques pour le téléspectateur. Son impact éducatif, et non pas seulement pédagogique, interpelle donc la société tout entière.

Les éducateurs en premier, parents comme enseignants, ont la responsabilité commune d'assurer la gestion de l'environnement médiatique de l'enfant. Les adolescents, et encore moins les jeunes enfants ne disposent pas du recul nécessaire pour faire la part de ce qu'il y a de mélange d'objectivité et de subjectivité dans cette forme de spectacle qu'est la réalité au niveau du petit écran.

Il revient ainsi aux parents d'inciter leurs enfants à une utilisation judicieuse de ce moyen de communication. Et ce, non seulement en jouant un rôle actif d'accompagnement dans la situation d'écoute, mais également à travers une réglementation du mode d'utilisation de la télévision.

Les enseignants, quant à eux, plutôt que de se complaire dans des constats négatifs vis-à-vis de ce médium comme c'est souvent le cas, devraient pouvoir dépasser une telle situation. Leur rôle devrait consister à placer l'enfant dans une perspective dynamique en lui donnant envie de comprendre et d'entreprendre. Seule l'acquisition d'une culture de l'image pourrait permettre une exploitation fructueuse des émissions. Ce qui constituerait un atout pour l'école dans la mesure où la télévision viendrait compléter et renforcer le travail de l'élève plutôt que d'empiéter sur ce travail.

Outre la responsabilité des éducateurs, celle des professionnels de la télévision et de ses différents publics se trouve également engagée. Il ne fait aucun doute que la qualité des programmations dépend des spécialistes en la matière, mais aussi des individus auxquels elles sont destinées. En tant que messagère de la société, la télévision est nécessairement le lieu où s'affrontent différentes forces sociales qui influencent par-là, la vision qu'elle peut donner du monde.

Au demeurant, il convient que chacun prenne conscience de la place qu'il occupe dans le système d'éducation, afin d'y agir en toute lucidité et avec compétence. La télévision tout compte fait, est un système de codage, au même titre que l'écrit ; elle pourrait ainsi constituer une introduction à des modes de pensée spécifique et ce, d'autant plus que le système éducatif doit désormais compter avec la multiplicité des influences médiatiques subies quotidiennement par l'enfant.

S'il est vrai que toute éducation est d'abord une socialisation, celle-ci ne saurait se limiter à une reproduction pure et simple des modèles préexistants. Elle devrait plutôt tendre vers une prospective, ne recherche de formules nouvelles. La définition première de l'éducation n'est-elle pas celle d'aider l'individu à s'adapter à la vie, à son milieu ambiant ?

Alors, pourquoi ne pas mettre à profit les potentialités éducatives de la télévision et des moyens audio-visuels d'une façon générale ? Ainsi qu'il ressort de l'ensemble des observations, la nécessité de l'introduction de ces moyens audio-visuels (utilisation de retro-projecteur, de film, des techniques comme la radiovision, etc.) dans le système éducatif traditionnel n'est plus à démontrer.

Au-delà des possibilités techniques et des avantages pédagogiques qu'offre l'audiovisuel, une formation qui se veut complète ne saurait de nos jours ignorer ce nouveau type de langage. Qui d'autre mieux que l'école pourrait apprendre à comprendre, apprendre à lire l'image et donc à mieux gérer l'environnement médiatique ?

BIBLIOGRAPHIE

1. OUVRAGES GENERAUX

- ALBOUY (S) 1976 : Eléments de sociologie et psychologie sociale, Paris, ed. Privat,
- AMONT (J) 1990: L'Image, Paris, ed. Nathan.
- ARIES (P) 1973 : L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime, Paris, ed. du Seuil.
- BALLE (F) 1992 : Médias et Sociétés, Paris, 6^e ed. Montchrestien.
- BOURGES (H) 1989 : Un Amour de télévision, Paris, ed. Librairie Plon.
- PASCAL (J)
- BOUDON (R) 1990 : Dictionnaire de la sociologie, Paris, ed. Larousse et C^o (sous la dir.)
- BROGLIE (G) 1982 : Une image vaut dix mille mots, Essai sur la télévision, Paris, ed. Librairie, Plon.
- CAZENNEUVE (J) 1972 : La société de l'Ubiquité, communication et diffusion, Paris, ed. Denoël.
- CAZENEUVE (J) 1974 : L'homme téléspectateur, Paris, ed. Denoël.
- 1970 : Les pouvoirs de la télévision, Paris, ed. Gallimard.
- 1991 : Et si plus rien n'était sacré, ed. Librairie académique.
- 1974 : Sociologie de la radiotélévision, Paris, ed. PUF.

CHERKAOI (M) 1993 : Sociologie de l'Education, Paris, ed. PUF.

DEBESSE (M) 1972 : Les Etapes de l'Education, Paris, ed. PUF.

DE COSTER (M) 1987 : Introduction à la sociologie, ed. Universitaire de Boeck.

DURKHEIM (E) 1966 : Education et sociologie, Paris, ed. PUF

1968 : Les règles de la méthode sociologique, Paris, ed. PUF.

EVERETT (R) 1972 : Mort de l'école, Solution de rechange, ed. Fleurus.

FERREOL (G) 1991 : Dictionnaire de sociologie, Paris, ed. Armand Colin.
(sous la direction)

GAILLAVERT (H) 1978 : Changer la télévision, Paris, ed. Flammarion.

FOURNIER () 1980 : Traité du social, situations, luttes, politique, institutions, Paris, ed.

QUESTIAUX (N) Dalloz.

HAZAN (E) 1955 : Abrégé de psychologie de l'enfant et de Pédagogie pratique, Paris,
ed. Fernand Nathan.

I.N.S.D. 1991 : Recensement général de la population du Burkina 1985,
Ouagadougou.

I.S.N.D. 1991 : Enquête démographique, analyse des résultats définitifs du
recensement général de la population du Burkina Faso en 1985,
Ouagadougou.

LOUBET DEL BAYLE (JL) 1989 : Introduction aux méthodes des sciences sociales, ed.
Privat.

MC LUHAN (M) 1969 : Mutations 1990, ed. Mame / Seuil.

MC LUHAN (M) 1969 : Pour comprendre les média, ed. H.M.H.

MC LUHAN (M) 1977 : Pour comprendre le média ed. Mame / Seuil.

MEAD (M) 1971 : Le fossé des générations, ed. Média.

PIVETAU (J) 1984 : L'Extase de la télévision, INSEP, ed. Collection voir autrement.

QUIVY (R) 1988 : Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, ed. Bordas.

CAMPENHOUDT (LV)

TUDESQ (A.J) 1992 : L'Afrique noire et ses télévisions, ed. Anthropos/INA.

UNESCO 1980 : Voix multiples un seul monde, communication et société
Aujourd'hui et demain, les Nouvelles Editions Africaines.

VINCENT (R) 1972 : Connaissance de l'enfant, Son évolution, ses relations avec la
famille, sa participation à la vie sociale, ed. Gérard & C°. Paris,
Collection Marabout.

WARREN (K.R.) 1989 : MEDIAS, ed. DEBOECK, Université

PHILLIP (H.A)

EDWIN (E)

2. TRAVAUX DE RECHERCHES

BARRO (S.J) 1985-1987 : Le film didactique dans l'enseignement des exercices

DABIRA (S.F.) d'observation à l'école élémentaire, Mémoire de fin de formation

OUATTARA (M.H) des conseillers pédagogiques itinérants.

TRAORE (R.M) 1991 : L'influence de la télévision sur les performances scolaires des élèves du CM2 à Ouagadougou et environs, Mémoire de fin de formation.

TRAORE (S) 1991 : L'Evolution des informations télévisées à la Télévision Nationale du Burkina de 1985-1990 : Le journal télévisé de 20 heures, Mémoire de fin de formation.

3. AUTRES PUBLICATIONS

KINDA Fatoumata 1994 : Analyse de la situation des enfants et des femmes : la famille burkinabé : Dynamique des structures des femmes et des enfants au Burkina Faso, UNICEF, Ouagadougou.

OUEDRAOGO (C) 1991 : Exposé sur la « technologie éducative », Direction Générale de l'Institut Pédagogique du Burkina, troisième trimestre, Ouagadougou.

ANNEXES

**ANNEXE 1 : LE QUESTIONNAIRE D'ENQUETE
QUESTIONNAIRE D'ENQUETE RELATIVE
A L'UTILISATION DE LA TV PAR LES ENFANTS**

Identification

1. Age entre 12-15 ans
16-19 ans
2. Sexe féminin
masculin
3. Niveau d'instruction 6^e-5^e
4^e-3^e

Questions

(celles-ci sont structurées en thèmes)

I. Place de la télévision dans la vie quotidienne de l'enfant au niveau de la ville de Ouagadougou

1. Avez-vous une télévision en famille ?

- Oui
- Non

2. Regardez-vous la télévision ?

- Oui
- Non

3. Si oui

- a. - La regardez-vous ?
 - avec votre famille
 - chez des parents ou amis
- b. - Avec quelle fréquence ?
 - régulièrement
 - de temps en temps

- rarement

4. Si non, dites pourquoi

- manque d'intérêt
- autres raisons

5. Quels sont les types d'émissions que vous regardez ?

- Films : long ou court métrage

Feuilletons

Séries

Théâtre

- Informations : Journal

Magazine d'information

Magazine sportif

Météo

Cercle des parieurs

- Magazines de reportages : culturels, scientifiques, historiques, d'actualités :

Envoyé spécial

52 sur la Une

Géopolis

Savoir plus

E=M6

Santé vision

Canal ONU

Echos du monde

- Variétés : Musique

Sport

Jeux télévisés

Cirque

- Emissions enfantines : dessins animés

espaces enfants

- Religion : émission sur l'islam
émission évangélique
émission catholique

6. Etes-vous autorisés à regarder la télévision à des heures de votre choix ?

- Oui, pourquoi ?
- Non, pourquoi ?

7. Etes-vous autorisés à regarder des émissions de votre choix ?

- Oui, pourquoi ?
- Non, pourquoi ?

8. Aimeriez-vous ressembler à des personnages de la télévision ?

- Oui, pourquoi ?
- Non, pourquoi ?

9. Qu'est-ce que la télévision représente pour vous ?

- un moyen de distraction
- un moyen de s'informer
- un moyen de connaissance du monde

II. Rapport entre la télévision et l'enseignement

1. A quel moment apprenez-vous vos leçons ?

- l'après-midi entre 12 et 15 h
- après la classe de 17 h
- le soir à partir de 19 h
- après la fin des émissions télévisées

2. Pourquoi avez-vous choisi ce moment précis pour faire vos devoirs ?

- pour être libre de regarder la télévision
- pour ne pas être perturbé dans votre travail

3. La télévision vous permet-elle d'améliorer vos connaissances sur le plan scolaire ?

- Oui
- Non

4. Pouvez-vous citer des émissions de la télévision qui contribuent à améliorer vos connaissances dans l'un ou plusieurs des domaines suivants :

- La langue et l'expression
- L'histoire et la géographie
- La biologie et l'écologie
- Les mathématiques et la physique

5. La télévision vous permet-elle de découvrir des choses que l'école ne vous apprend pas ?

- Oui
- Non

6. Pouvez-vous citer des exemples (3 au maximum)

**QUESTIONNAIRE D'ENQUETE
A L'ATTENTION DES PARENTS ET EDUCATEURS**

Identification

1. Age : de 30 ans
 entre 30 à 50 ans
 plus de 50 ans

2. Sexe : féminin
 masculin

3. Niveau d'instruction : Universitaire
 Secondaire
 En dessous secondaire
 Absence d'instruction

4. Situation socioprofessionnelle : en rapport avec l'éducation
 sans rapport avec l'éducation

5. Situation matrimoniale : marié(e) sans enfant
 marié(e) avec enfant
 célibataire sans enfant
 célibataire avec enfant

Questions : (Celles-ci sont structurées en thèmes)

I. Place de la télévision dans la vie familiale

1. Disposez-vous d'un poste de télévision ?
 - Oui, pourquoi
 - Non, pourquoi

2. Regardez-vous la télévision ?
 - Oui, pourquoi
 - Non, pourquoi

3. Si oui

a. La regardez-vous ?

- avec votre famille
- chez des parents ou amis

b. Avec quelle fréquence ?

- régulièrement
- de temps en temps
- rarement

4. Si non, dites pourquoi

- manque d'intérêt
- autres raisons

5. Combien de temps estimez-vous passer par jour devant le petit écran ?

- jamais
- au plus 1 h
- environ 3 h
- plus de 3 h

6. Comment occupez-vous vos temps de loisirs ?

- à des distractions quelconques
- à regarder la télévision

7. Qu'est-ce que la télévision représente pour vous ?

- un loisir
- un moyen de d'informations et de connaissances du monde
- un objet de prestige

II. Gestion de l'environnement télévisuel de l'enfant par les adultes (parents-éducateurs)

1. Vos enfants ou ceux qui sont à votre charge regardent-ils la télévision avec vous ?

- oui, pourquoi
- non, pourquoi

2. Pensez-vous que les enfants comprennent les émissions qu'ils choisissent de regarder ?
 - oui, pourquoi
 - non, pourquoi
 - autres
3. Quel serait votre comportement face à des émissions que vous supposez être d'un niveau supérieur pour les enfants ?
 - vous les conseillez de ne pas regarder
 - vous leur donnez des explications
 - vous les laissez simplement suivre l'émission
4. Pensez-vous que les enfants peuvent regarder les émissions qu'ils désirent ?
 - oui, pourquoi
 - non, pourquoi
5. Peuvent-ils regarder la télévision aux heures de leur choix ?
 - oui, pourquoi
 - non, pourquoi

III. Télévision et éducation des enfants

1. Pouvez-vous caractériser la télévision burkinabé de façon globale à partir de ses prestations ?
 - elle a une valeur éducative, pourquoi
 - elle n'est d'aucune utilité pour les enfants, pourquoi
2. Etes-vous de l'avis que la télévision contribue à diminuer les aptitudes intellectuelles de l'enfant en ce sens qu'elle :
 - émousse l'intérêt à la lecture
 - ne permet pas un développement de l'esprit critique
 - distrait l'enfant dans ses tâches scolaires

3. Pensez-vous qu'il existe une différence entre l'éducation que vous avez reçue et celle que les enfants reçoivent aujourd'hui ?
- oui
 - non
4. Si oui, à quel niveau situez-vous cette différence dans les deux cas suivants :
- a. par rapport aux valeurs morales et culturelles
- la discipline
 - l'ardeur au travail
 - la sociabilité
 - la maturité culturelle
- b. Par rapport aux valeurs intellectuelles
- l'éveil
 - l'instruction
5. Pouvez-vous donner le sens de l'évolution dans chacun des cas :
- a. - Positif
- Négatif
- b. - Positif
- Négatif

IV. Télévision burkinabé et socialisation de l'enfant dans la ville de Ouagadougou ?

1. Pensez-vous que cette télévision contribue à intégrer l'enfant dans son milieu ?
- oui
 - non
2. Connaissez-vous les émissions qui agissent dans ce sens ?
- Oui, citez en quelque unes
 - Non
3. Pouvez-vous citer des émissions qui permettent à l'enfant d'avoir une connaissance de son environnement physique et culturel, c'est-à-dire sur le plan

- écologique (connaissance de la faune, flore, géographie, etc.)
- culturel et social (rites, religion, habitudes sociales, coutumes, etc.)
- historique (histoire des populations du Burkina, histoire politique du pays, etc.).

Annexe 2 : De quelques résultats d'enquêtes

V12 Regardez-vous la TV ?

				Valid	Cum
Value Label	Value	Frequency	Percent	Percent	Percent
Oui	1.0	44	100.0	100.0	100.0
	Total	44	100.0	100.0	

=====

V13A Si oui, avec qui ?

				Valid	Cum
Value Label	Value	Frequency	Percent	Percent	Percent
Avec votre famille	1.0	36	81.8	81.8	81.8
Chez des parents ou	2.0	8	18.2	18.2	100.0
	Total	44	100.0	100.0	

=====

V13B Si oui, avec qui ?

				Valid	Cum
Value Label	Value	Frequency	Percent	Percent	Percent
régulièrement de	1.0	16	36.4	36.4	36.4
temps en temps	2.0	23	52.3	52.3	88.6
rarement	3.0	5	11.4	11.4	100.0
	Total	44	100.0	100.0	

V15 Quels sont les types d'émissions ?

Value Label	Value	Frequency	Valid		Cum
			Percent	Percent	Percent
films longs ou courts	1.0	2	4.5	4.5	4.5
	13.0	4	9.1	9.1	13.6
	16.0	1	2.3	2.3	15.9
	23.0	2	4.5	4.5	20.5
	24.0	1	2.3	2.3	22.7
	25.0	1	2.3	2.3	25.0
	34.0	2	4.5	4.5	29.5
	45.0	1	2.3	2.3	31.8
	123.0	7	15.9	15.9	47.7
	124.0	1	2.3	2.3	50.0
	134.0	7	15.9	15.9	65.9
	135.0	1	2.3	2.3	68.2
	145.0	2	4.5	4.5	72.7
	234.0	3	6.8	6.8	79.5
	35.0	1	2.3	2.3	81.8
	245.0	2	4.5	4.5	86.4
	345.0	1	2.3	2.3	88.6
	1234.0	2	4.5	4.5	93.2
	1345.0	2	4.5	4.5	97.7
	12345.0	1	2.3	2.3	100.0
Total		44	100.0	100.0	
Valid cases	44	Missing cases	0		

V21 A quel moment apprenez vos leçons ?

Value Label	Value	Frequency	Percent	Valid	Cum
				Percent	Percent
L'après-midi					
entre 12h-15h	1.0	5	11.4	11.4	11.4
Après la classe					
de 17h	2.0	21	47.7	47.7	59.1
Le soir à partir					

de 19h	3.0	11	25.0	25.0	84.1
Après la fin					
des émissions	1.0	5	11.4	11.4	95.5
	12.0	2	4.5	4.5	100.0
	Total		44	100.0	100.0

=====

=

V23 Tv améliore-t-elle connaissances ?

Value Label	Value	Frequency	Percent	Valid Percent	Cum Percent
Oui	1.0	42	95.5	95.5	95.5
Non	2.0	2	4.5	4.5	100.0
	Total	44	100.0	100.0	

V24 Citez émissions TV qui améliorent connaissances

Value Label	Value	Frequency	Percent	Valid Percent	Cum Percent
La langue et l'expression	1.0	7	15.9	16.7	16.7
L'histoire et la géographie	2.0	1	2.3	2.4	19.0
La biologie et l'écologie	3.0	6	13.6	14.3	33.3
	12.0	4	9.1	9.5	42.9
	23.0	9	20.5	21.4	64.3
	123.0	7	15.9	16.7	81.0
	234.0	4	9.1	9.5	90.5
	1234.0	4	9.1	9.5	100.0
	.0	2	4.5	Missing	
	Total	44	100.0	100.0	

V33 pensez-vous différence éducation / enfants ?

Value Label	Value	Frequency	Percent	Valid Percent	Cum Percent
Oui	1	47	85.5	85.5	85.5
Non	2	3	5.5	5.5	90.9
	12	5	9.1	9.1	100.0
	Total	55	100.0	100.0	

TABLES / TABLE A15 + 125 + 126 + 127 + A24 BY A1

	Age	
	Entre 12-15 ans	Entre 16-19 ans
Quelles sont les types d'émissions ?		
Films longs ou cours métrage	2	
13.0	1	3
16.0		1
23.0	1	1

24.0		1
25.0	1	
34.0	1	1
45.0	1	
123.0	1	6
124.0	1	
134.0	4	3
135.0		1
145.0	2	
234.0	1	2
235.0	1	
245.0	2	
345.0	1	
1234		2
1345	1	1
12345	1	
TV permet-elle découvertes nouvelles		
Oui	19	21
Non	3	1
Pouvez-vous citer exemples		
.0	11	19
1.0	10	
2.0		1
12	1	
123		2

Tableau des classifications des catégories d'âge selon le type d'émissions regardées.

Catégories d'émissions	Total des âges	12-15 ans	16-19 ans
<u>Films</u> :			
- longs et courts métrages	30	13	17
- feuilletons			
- séries	24,8 %	21,7 %	27,9 %
- théâtres			
<u>Variétés</u> :			
- musique	25	15	10
- cirque			
- sport	20,7 %	25 %	16,4 %
- jeux télévisés			
<u>Emissions enfantines</u> :			
- dessins animés	12	10	2
- espaces enfants	9,9 %	16,7 %	3,3 %
<u>Information</u> :			
- journal	22	10	12
- magazines d'information			
- divers	18,2 %	16,7 %	19,7 %
- météo			
- cercle des parieurs			
<u>Magazines de reportages</u> :			
- culturels	31	12	19
- scientifiques			
- historiques	25,6 %	20 %	31,1 %
- d'actualité			
<u>Religion</u> :			

- évangélique	1	0	1
- islamique			
- catholique	0,8 %		1,6 %
Total des mentions	121	60	61
	100 %	100 %	100 %
Total de l'échantillon	44	22	22

Annexe 3 : Comptes rendus d'interviews

On trouvera ci-après les comptes rendus d'entretiens réalisés avec quelques personnes-ressources dans le domaine de la communication et de l'éducation.

Compte rendu de l'interview du chef des programmes de la Télévision Nationale du Burkina

1. Attributs et mode de fonctionnement de l'institution

Question 1 : Pouvez-vous donner une brève définition de l'organe de télévision du Burkina, ainsi que les fonctions qui lui sont assignées ?

Réponse 1 : Il s'agit d'un média d'Etat doté d'une chaîne unique à caractère généraliste. Il vise trois (03) principaux objectifs : informer, sensibiliser et divertir les populations. Le terme « sensibiliser » s'entend ici au sens d'éduquer les masses, de leur faire prendre conscience des réalités politiques, économiques et sociales, à la fois au plan national et international.

Question 2 : Sur quelle base s'organise la retransmission des émissions au niveau de la station ?

Réponse 2 : Nous émettons sur la base d'une grille des programmes. Celle-ci s'établit à deux (02) niveaux : au niveau du service dit d'information pour les émissions relevant des actualités et au niveau du service dit des programmes pour les autres types d'émissions. Chacun de ces programmes dispose d'un temps d'antenne donné réparti entre les différents types d'émissions qui le compose.

Question 3 : Il existe certainement une politique générale des programmes. Comment s'élabore-t-elle ?

Réponse 3 : Celle-ci répond aux objectifs de l'institution. Elle se doit de les satisfaire tout en tenant compte des disponibilités à la fois matérielles, logistiques et humaines.

Question 4 : Existe-t-il des dispositions particulières à prendre au niveau de la programmation des émissions ?

Réponse 4 : Il faut sélectionner les émissions en fonction des stocks disponibles. Tenir compte du temps imparti à chaque type d'émissions. Réaliser un montage original des productions étrangères en ce qui concerne les émissions d'information, du fait de la nécessité d'adapter les messages au public.

Question 5 : En tant que Directeur des programmes quels sont vos critères de choix ?

Réponse 5 : Donner la priorité à la production nationale.

Question 6 : Votre jugement personnel intervient-il au niveau de la sélection des émissions ?

Réponse 6 : Dans le cas de la production nationale c'est non. Par contre pour les émissions étrangères, l'initiative personnelle est commandée par la consistance du stock disponible.

Question 7 : Tenez-vous compte dans ce cas des demandes et réactions du public ?

Réponse 7 : Oui et non à la fois. D'abord, nous ne disposons pas d'étude d'audience permettant de déterminer les goûts du public. Ensuite, nous sommes une chaîne généraliste. Ce qui veut dire que nous visons des publics et non un public. Chaque téléspectateur doit pouvoir trouver son compte à un moment où un autre, par rapport à tel ou tel autre type d'émissions.

Notre émission et de satisfaire le plus grand nombre de téléspectateurs.

II. Place de la télévision dans la vie du téléspectateur

Question 1 : Pouvez-vous donner le taux de couverture télévisuelle du Burkina à nos jours ?

Réponse 1 : En 1987 on évaluait à 13 % le taux de couverture nationale. Actuellement aucune étude ne permet de le chiffrer. Ce que nous pouvons par contre affirmer, c'est que la télévision émet sur une moitié du pays en directe et en différé.

Question 2 : A combien peut-on estimer le nombre de postes récepteurs disponibles au Burkina et dans la ville de Ouagadougou ?

Réponse 2 : On compte environ soixante mille (60 000) postes récepteurs sur l'ensemble du territoire dont cinquante mille (50 000) pour la seule ville de Ouagadougou. Mais il faut signaler qu'une telle estimation est tout à fait erronée dans la mesure où elle n'est basée sur aucune étude scientifique. Les commanditaires d'une telle étude se sont simplement basés sur le nombre d'antennes télévisuelles répertoriées sur le toit des habitations.

Question 3 : Quel et selon vous le rôle que la télévision joue dans la vie des burkinabé d'une façon générale ?

Réponse 3 : C'est surtout le côté folklorique qui attire le commun du burkinabé. La majorité des gens ici s'intéresse plutôt à la fonction divertissante de ce moyen de communication. Dans quelques cas, elle (la télévision) est considérée comme un objet de prestige. L'information et l'aspect éducatif des émissions occupent dans ces conditions une importance moindre dans l'activité télévisuelle au sein de la société burkinabé. Ceci est certainement dû au taux d'analphabétisme qui, vous le savez, reste assez élevé au niveau de nos populations.

III. Télévision et éducation

Question 1 : Quelle est selon vous la fonction essentielle de la télévision ?

Réponse 1 : Cela dépend de la nature de la chaîne de télévision. Dans notre cas disons que l'importance de chacune des principales fonctions dépend surtout du besoin que chaque téléspectateur cherche à satisfaire. On ne peut en notre sens parler de fonction essentielle ou secondaire.

Question 2 : Existe-t-il au niveau de vos programmes des émissions éducatives dans le sens d'émissions liées à des programmes scolaires ?

Réponse 2 : Non

Question 3 : Par rapport aux objectifs de sensibilisation visés par votre chaîne quelles sont les catégories d'émissions que vous proposez ?

Réponse 3 : La plupart des productions nationales entrent dans ce cadre. C'est par exemple les émissions sur la santé et l'hygiène ; sur le mode de vie des populations ; les émissions pratiques telles que celles ayant trait aux recettes culinaires, au code sur la circulation routière, etc.
Il y a également des émissions culturelles : documentaires scientifiques, films à caractère historique, etc.

Question 4 : A combien évaluez-vous la production nationale ?

Réponse 4 : Elle est difficile à évaluer. On parle d'environ 35 % de production nationale mais la réalité se situe bien en deçà. Si l'on prend l'exemple d'une émission comme le journal télévisé s'agit-il d'une production nationale si l'on considère que sur les 30 minutes allouées au grand journal de 20 heures, 4 minutes seulement sont réservées aux informations locales et 26 minutes aux actualités étrangères ?

A vrai dire, 99 % du produit matériel vient de l'extérieur.

Question 5 : Tenez vous compte du jeune public ?

Réponse 5 : Nous ne disposons pas toujours d'émissions pour enfants. Celles-ci sont programmées au coût par coût. Nous n'avons ni les moyens d'en acheter, ni même d'en produire.

Question 6 : Pensez-vous que le contenu de ces émissions qui vous sont offertes réponde aux besoins de socialisation de nos enfants ?

Réponse 6 : Le monde actuellement est un village planétaire. Ceci pour dire que le besoin de socialisation doit tenir compte du fait que le monde est ouvert.

Question 7 : Vous arrive-t-il de recevoir des critiques de la part de parents ou éducateurs à propos des émissions d'une façon générale ? Si oui, portent-elles sur : le fond, la forme, la durée ou l'heure.

Réponse 7 : Quelques parents appellent souvent pour se plaindre au sujet du contenu de certaines émissions qui selon eux ne devraient pas passer à des heures où les enfants peuvent être devant le petit écran. Ils donnent l'exemple de certains films qui passent les après midi ou de feuilletons qui sont projetés avant 21 heures 30 mn. Nous, nous disons qu'il existe des normes en la matière. En ce sens l'heure légale à partir de laquelle on peut commencer à diffuser des programmes supposés réservés aux adultes est fixée à 20 heures 30. Avant une telle heure, il est de notre devoir d'éviter de faire passer toute émission de nature choquante aussi bien du point de vue de la moralité que par rapport aux scènes de violence qu'elle peut contenir. Au-delà de l'heure dite les conséquences qui peuvent découler de l'écoute d'une quelconque émission relèvent de la seule responsabilité de celui qui décide de la regarder. Il revient donc aux parents de contrôler l'activité télévisuelle de leurs enfants. C'est à eux de les aider à mieux choisir les programmes.

Compte rendu des interviews des spécialistes en science de l'éducation

1. L'éducation d'hier à aujourd'hui

Question 1 : Pouvez-vous nous parler des tendances actuelles de l'éducation ?

Réponse a : Il existe un mouvement d'ensemble qui canalise les objectifs et les besoins d'éduquer la jeunesse. Ce mouvement d'ensemble comporte des finalités qui évoluent d'une époque à une autre. On peut ainsi distinguer deux grandes époques.

Avant l'implantation de l'école chez nous les grandes lignes directrices de l'éducation de l'enfant empruntent les valeurs culturelles de son milieu. Lié corps et âmes à sa famille et partant à son groupe l'individu n'existe qu'à travers lui.

L'éducation vise à faire de lui une expression vivante de la cellule culturelle. La socialisation prend le pas ici sur les autres aspects de l'éducation. Ce qui se ressent d'ailleurs sur le côté matériel de l'éducation dans la mesure où l'utilité de l'individu ne vaut que par rapport à sa famille, à son groupe d'appartenance.

Par contre avec l'avènement de l'école on vit se constituer un groupe de scolarisés. Ce qui donne une orientation nouvelle à l'éducation. Bien sûr le principe reste le même dans la mesure où on ne rompt pas du jour au lendemain avec son milieu. Ainsi donc l'éducation vise toujours à insérer l'enfant dans son milieu ; à faire de lui un digne fils du contexte culturel. Cependant aux valeurs matérielles traditionnelles de la terre, du bétail et de la taille de la famille vient s'ajouter une nouvelle valeur : l'argent. Du coup les critères d'appréciation du rang social change. Le critère d'âge et d'appartenance à un groupe social donné sont remplacés par des critères tels que le degré d'occidentalisation et la capacité financière.

Le contenu de l'éducation gagne ainsi en individualisme. Disons pour nous résumer que l'éducation jadis orientée sur les valeurs traditionnelles s'est de plus en plus ouverte au monde extérieur et a surtout gagné en individualité.

Réponse b : Comme vous pouvez le deviner, depuis l'avènement de l'école chez nous, il y a un recul de la conception traditionnelle de l'éducation. L'initiation qui est par exemple l'un des creusets de l'éducation en milieu traditionnel se pratique de plus en plus rarement ; pour ne pas dire qu'elle n'existe plus en tant que structure d'encadrement et de formation des jeunes. Une bonne partie de l'éducation de l'enfant est confiée à l'école. Et ce surtout en ville où une telle institution reçoit de la part des parents comme une sorte de délégation de compétence. Or si celle-ci en principe a pour fonction de permettre à l'enfant d'acquérir aussi bien du savoir, du savoir-faire que du savoir-être, l'école met surtout l'accent sur la formation intellectuelle de ce dernier.

L'éducation aux valeurs civiques et morales est plutôt négligée.

Réponse c : Parler des tendances actuelles de l'éducation revient à parler des tendances sociales elles-mêmes. Aucun système éducatif ne se conçoit en dehors des politiques sociales qui régissent la société. Or l'évolution des mœurs d'une façon générale a consisté essentiellement à remplacer le principe coercitif qui régissait la société et donc l'éducation par son contraire à savoir la liberté.

D'où toutes les contradictions dans la mesure où l'éducation qui est habituellement basée sur des principes d'ordre, de hiérarchie, doit se réaliser dans un monde de moins en moins structuré par l'autorité.

Pour emprunter la pensée de MC LUHAN disons que l'éducation de nos jours est organisée en fonction de la découverte plutôt que du dressage.

Ceci en notre sens est déplorable car un tel bouleversement des valeurs n'a pas que des effets positifs. La tradition, l'héritage du passé qui doit servir de base pour la construction d'un nouvel avenir se meurt.

2. Pensez-vous que les enfants aujourd'hui soient différents de ceux que vous avez été ?

Point de vue unanime : les enfants de nos jours ne sont pas fondamentalement différentes de ceux d'autrefois. La distinction qu'on peut établir se situe surtout au niveau des milieux d'évolution. La plupart des enfants aujourd'hui sont issus de milieux instruits. Ceci mis à part, ils disposent d'expériences et de connaissances diverses auxquelles on n'avait pas accès autrefois à leur âge. C'est le contexte social qui a changé. L'environnement social des enfants est très riche en stimulation. Il suffit tout simplement de voir la différence entre un enfant des villes et un enfant vivant en milieu rural. L'un paraît plus éveillé, plus alerte que l'autre.

II. Télévision et éducation des enfants

Question 1 : Selon vous la télévision est essentiellement :

- un loisir
- un moyen de communication comme tout autre
- un auxiliaire pédagogique

Réponse a : De façon générale la télévision est un puissant moyen de communication qui touche surtout les générations montantes. Mais selon les programmes qu'elle diffuse, et aussi selon les objectifs visés par ceux qui font la télévision, elle peut être aussi bien un loisir, un moyen d'information qu'un moyen de formation. Dans le dernier cas, elle peut être utilisée comme auxiliaire pédagogique lorsqu'on veut atteindre un public cible par rapport à des messages spécifiques.

C'est le cas par exemples de programmes précis de formation, d'initiation pratique visant un certain public. On peut voir que même dans les pays développés la télévision n'est pas utilisée pour un enseignement systématique généralisé.

Réponse b : La télévision compte tenu du contexte général dans lequel elle est utilisée est surtout un loisir. C'est très souvent à leur temps libre que les gens peuvent regarder la télévision. Et s'ils y recherchent des informations ou des occasions de se cultiver le temps de la télévision est surtout un moment de détente, de défoulement.

Réponse c : La télévision est principalement un loisir. En effet si elle informe et éduque, il ne faut pas perdre de vue le côté merveilleux de la chose. Sa caractéristique de spectacle. N'y a-t-il pas un certain plaisir à voir défiler toutes ces formes, toutes ces couleurs ?

Question 2 : Quelle valeur attribuez-vous au message audio-visuel transmis par la télévision ?

Réponse a : Celle d'une technique de diffusion assez originale par son style anarchique qui échappe à la logique pédagogique traditionnelle.

Réponse b : Le message télévisuel est empreint d'une grande richesse affective. Il vise surtout la sensation.

Réponse c : C'est un message de nature plutôt complexe. Les notions présentées à l'écran le sont sous un aspect global et immédiat. C'est un message de type précaire.

Question 3 : En tant que pédagogue, quelle appréciation globale faites-vous de la télévision Burkinabé ?

Points de vue unanime : La télévision du Burkina ne peut être appréciée que par rapport à un certain nombre de préalables. Elle est d'abord fortement dépendante de l'extérieur. Ce qui constitue forcément une limite au niveau de ses prestations. Les spécialistes de la télévision et partant les téléspectateurs plus qu'ils ne font la télévision, la subissent. Ensuite, c'est un média d'Etat donc soumis à toutes formes de contraintes administratives. Enfin elle se doit de satisfaire divers publics à la fois.

Il faut donc reconnaître la somme des mérites de cette télévision qui s'organise de sorte à pouvoir atteindre ses objectifs. Ce qui n'empêche pas de déplorer quelques lacunes au plan éducatif. Pas seulement pour la jeunesse car la population tout entière a besoin d'être éduquée. Nous avons des valeurs propres à notre milieu culturel que nous nous évertuons à inculquer aux générations montantes. Malheureusement au nom du progrès ces valeurs sont ridiculisées, banalisées à travers bon nombre d'émissions que nous pouvons suivre. Celles-ci prennent très souvent le contre-pied de l'action éducative. L'on gagnerait à filtrer davantage les émissions télévisuelles.

Question 4 : Peut-on accuser la télévision de perturber l'action éducative au niveau de l'enseignement ?

Réponse a : Enormément, aussi bien au plan matériel que par rapport à ses contenus.

Dans le premier cas par exemple, la télévision en tant que telle remplace en partie la lecture. Elle tue donc le goût de la lecture et favorise par-là une certaine paresse intellectuelle.

Dans le second cas, la télévision c'est l'école parallèle, l'école de la vue vivante qui contredit plus qu'elle n'épouse les normes éducatives d'une façon générale. De plus les messages ne tiennent pas compte des différentes étapes du développement de l'enfant.

Réponse b : Il y a là un problème de responsabilité. Si la télévision influence de façon négative le déroulement de l'action scolaire c'est certainement parce que les parentes ne font pas l'effort suffisant de réglementer l'activité télévisuelle de leurs enfants.

Réponse c : La télévision peut certes constituer un facteur de perturbation de l'enseignement. Mais on ne peut ignorer qu'elle est tout compte fait un outil entre les mains de ses utilisateurs. Tout dépend donc de son mode d'utilisation.

III. Environnement médiatique télévisuel et socialisation des enfants au niveau de la ville de Ouagadougou

Question 1 : Quel est le rôle et la place de la télévision dans la socialisation de l'enfant ?

Points de vue unanime : Elle joue un rôle très important dans la socialisation de l'enfant à partir du moment où c'est à travers elle que l'enfant se familiarise avec de nombreuses réalités du monde adulte. La télévision comme vous le savez fait désormais partie de l'univers quotidien de la majeure partie des foyers au niveau de cette ville. Seulement, l'enfant y découvre beaucoup plus des réalités d'ailleurs que de chez nous. Ce qui n'entame en rien son rôle d'agent socialisateur dans la mesure où la socialisation c'est également l'intériorisation de l'autre. C'est bien à travers les autres que l'enfant apprend à se penser comme élément d'un groupe.

Question 2 : Pensez-vous que la télévision à travers ses émissions réservées au jeune public réponde au besoin de socialisation de l'enfant chez nous ?

Points de vue unanime : Ces types d'émissions dont vous parlez sont généralement des dessins animés. Ceux-ci en principe content des histoires extraites le plus souvent de la littérature pour enfants. Elles favorisent le rêve qui est une activité très importante dans le développement de la personnalité de tout enfant.

IV. Influence de la télévision sur les enfants

Question 1 : A votre avis pourquoi nos enfants regardent-ils la télévision ?

- Parce qu'elle constitue un moyen d'information et d'apprentissage de la vie plus accessible que les moyens ordinaires ?
- Par habitude et faute de mieux
- Par manque de sollicitude de la part des parents
- Pour simplement se distraire

Réponse a : Ils sont surtout fascinés par l'image. C'est la recherche du beau, du spectaculaire, du sensationnel qui les attire vers la télévision. L'aspect loisir passe avant tous les autres. Et l'éducation comme l'apprentissage de certaines réalités leur offre plus d'intérêts que l'information.

Réponse b : Ce n'est certainement pas par habitude. Ils sont véritablement intéressés ; ici on peut non seulement évoquer le manque de sollicitude mais aussi le besoin de découverte. Les enfants sont généralement exclus des réalisations familiales. En plus certains parents se débarrassent d'eux en les envoyant devant le petit écran. Les adolescents en particulier sont souvent laissés à eux-mêmes face aux différentes tensions qu'ils connaissent à cette période de leur développement.

Le problème de l'éducation sexuelle au cours de la période pubertaire est par exemple rarement abordé de front par les parents ou éducateurs. La curiosité du jeune peut l'amener à ce moment à découvrir quelques

rudiments de l'activité sociale la plus naturelle au hasard de ses lectures ou de l'écoute télévisuelle.

Réponse c : La télévision répond non seulement à leurs besoins de distraction mais elle leur donne également l'illusion d'apprendre sans effort. Ce qui change par rapport à la routine scolaire.

Réponse 2 : Etes-vous de l'avis que la télévision contribue à développer chez l'enfant des comportements tels que :

- la paresse du fait qu'elle :

- ne requiert aucune expérience de sa part
- ne sollicite de lui aucune initiative
- favorise la passivité

- L'impertinence du fait qu'elle :

- initie très tôt les enfants aux idées et comportement du monde adulte
- est le véhicule de normes et de valeurs aussi diversifiées que contradictoires
- a tendance à valoriser le singulier

- La délinquance

- par l'excès de violence qu'elle projette
- par le fait qu'elle érige les défauts en vertus
- par le fait que la notion du bon ou du mauvais à l'écran n'est pas toujours conforme à la norme.

Points de vue unanime : Tout cela dépend de l'encadrement. Si le comportement de l'enfant est canalisé, si ses instincts et ses besoins se trouvent progressivement balisés par un certain nombre de valeurs socialement reconnues, il est difficile que la télévision puisse favoriser chez lui de tels comportements. L'influence de la télévision n'est pas directe. Elle n'est effective qu'à partir du moment où elle renforce l'action d'autres structures sociales.